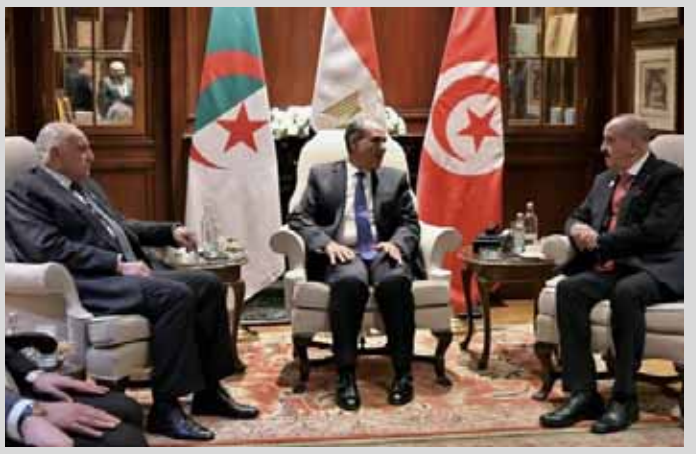


CONCERTATION TRIPARTITE À ALGER SUR LA CRISE EN LIBYE

POUR UNE SOLUTION POLITIQUE CONSENSUELLE

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8626 LUNDI 26 OCTOBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CHANEGRIHA À PROPOS DES GUERRES

Les médias, un bouclier stratégique

Page 3

DÉPLOIEMENT DES UNITÉS DE L'ANP AU NIGER

FEU VERT DU PARLEMENT

Les deux Chambres parlementaires (le Conseil de la nation et l'Assemblée populaire nationale) ont donné hier le feu vert au déploiement des unités militaires de l'Armée nationale populaire à l'étranger. Les sénateurs et les députés ont ainsi approuvé à l'unanimité la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'envoyer des détachements militaires au Niger. Page 3



ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE intensifie les préparatifs

Page 2

CATÉGORIES VULNÉRABLES

L'Etat renforce sa protection

Page 6

MONDIAUX DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Nemour conserve son titre aux barres asymétriques

Page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CONCERTATION TRIPARTITE À ALGER SUR LA CRISE EN LIBYE

Pour une solution politique interlibyenne consensuelle

Le Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye, réunissant l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte, s'est réuni hier à Alger pour examiner les derniers développements politiques et sécuritaires en Libye. À ce titre, les chefs de la diplomatie des trois pays ont, respectivement, mis sur la table des négociations le règlement politique interlibyen sous l'égide des Nations unies, en vue de l'organisation d'élections présidentielles et parlementaires et de la mise en place d'institutions unifiées et souveraines. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué diffusé par le ministère algérien des Affaires étrangères.

Ce sommet s'est tenu sous la conduite du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, en présence de ses homologues tunisien, Mohamed Ali Nafti, et égyptien, Badr Abdelatty. Cette réunion tripartite, qui fait suite à celles organisées à Alger en novembre 2025 et à Tunis en janvier 2026, s'inscrit dans la continuité des consultations entre les trois pays voisins, unis par des préoccupations communes quant aux répercussions de l'instabilité libyenne sur la sécurité régionale. Dès lors, la capitale algérienne s'impose de nouveau comme un centre névralgique de la diplomatie régionale, au service de solutions aux crises. À cet égard, les travaux ont essentiellement porté sur les derniers développements de la situation politique et sécuritaire en Libye, de même que sur les moyens de faire avancer le processus de règlement de la crise, a-t-on appris de même source. L'objectif défendu par les trois pays frontaliers de la Libye consiste en l'organisation « d'élections parlementaires et présidentielles libres et régulières, à l'issue desquelles seront mises en place des institutions unifiées et fortes, à même de répondre aux aspirations du peuple libyen frère à la sécurité et à la stabilité », a fait savoir le communiqué, avant de préciser que cela fait suite aux « efforts soutenus et aux démarches constantes déployés par les trois pays dans le but de renforcer la coordination et la concertation entre eux afin de contribuer à la recherche d'une solution politique interlibyenne, consensuelle et inclusive ».

En effet, la crise libyenne reste marquée par le report des élections nationales prévues en décembre 2021 et par la persistance des rivalités entre les institutions de l'Est et de l'Ouest.

Les trois responsables des pays voisins ont été amenés à réitérer leur volonté de concourir au rapprochement des positions des différentes parties libyennes et à la création des conditions nécessaires à une sortie durable de l'impasse politique. Le processus de règlement devrait donc permettre aux Libyens de « déterminer eux-mêmes l'avenir de leur pays, en préservant son unité territoriale, sa souveraineté et l'intégrité de ses institutions », a-t-on indiqué. La préservation de l'unité et de la souveraineté de la Lybie demeure effectivement, selon la diplomatie algérienne, un principe central de cette concertation régionale. Lors de ses différentes interventions officielles, le ministre Ahmed Attaf insiste systématiquement sur une doctrine diplomatique algérienne immuable concernant la Libye, articulée autour de trois priorités fondamentales : un règlement politique interlibyen, à l'abri des ingérences étrangères, l'unification des institutions politiques, économiques et militaires, et l'organisation d'élections libres et transparentes pour mettre fin à la période de transition.

Les ministres ont ainsi évoqué les efforts de médiation menés par la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), notamment l'accord conclu le 30 août dernier à Tripoli entre les représentants des différentes parties libyennes, sous l'égide de l'ONU, en vue de la tenue d'élections présidentielle et parlementaires dans un délai de 24 mois.

Le Conseil de sécurité avait prorogé le mandat de la mission jusqu'au 31 octobre 2026, en vertu de sa résolution 2796, adoptée le 31 octobre 2025. Le Conseil de sécurité négocie actuellement une prolongation classique de mois supplémentaires. La durée exacte (6 ou 12 mois) reste, en l'occurrence, un point fondamental à trancher dans le cadre des discussions.



Alger, centre névralgique de la diplomatie régionale.

Khalil Aouir

LES MINISTRES TUNISIEN ET ÉGYPTIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES REÇUS PAR TEBBOUNE

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti ainsi que le ministre égyptien des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Égyptiens à l'étranger, Badr Abdelatty. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence, précisant que les deux ministres étaient accompagnés de leurs délégations respectives. Ces audiences interviennent suite à la réunion ministérielle consultative du Mécanisme tripartite des pays voisins de la crise libyenne, tenue hier à Alger, et consacrée notamment à la réaffirmation de la centralité d'un processus de paix piloté et conduit par les Libyens eux-mêmes, avec l'appui des Nations unies. Les entrevues du président Tebboune avec les deux ministres se sont déroulées en présence du directeur de cabinet de la présidence de la République, Lounès Magramane, et du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf.

K. A.

ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE intensifie les préparatifs

L'AUTORITÉ nationale indépendante des élections (ANIE) poursuit ses préparatifs organisationnels et techniques en prévision des élections locales du 28 novembre prochain. En parallèle, les partis politiques sont engagés dans une course contre la montre pour gérer les recours judiciaires liés aux candidatures et finaliser leurs préparatifs en vue de la campagne électorale.

Le président de l'ANIE, Saâd Arous, a présidé, avant-hier soir, une rencontre de formation consacrée à l'encadrement des bureaux et centres de vote, en prévision des prochaines élections locales, a indiqué un communiqué de cette instance. Organisée par visioconférence, cette rencontre a réuni les membres du Conseil de l'ANIE et ses cadres, en plus des coordinateurs de wilaya et de commune et des ingénieurs d'État en informatique à travers le territoire national.

Cette initiative s'inscrit en droite ligne de la poursuite des préparatifs organisationnels et techniques de cette échéance électorale, notamment en matière de formation des agents et des encadrants des opérations électorales et d'amélioration de leurs performances, en vue de garantir le bon déroulement du scrutin, a précisé la même source.

Dans cette conjoncture, Saâd Arous a fait ressortir l'importance du choix des présidents des bureaux de vote, de leurs adjoints et des secrétaires, en insistant sur la nécessité de retenir des profils répondant aux critères « de compétence, d'intégrité, de probité et de neutralité ».

Il a, en outre, rappelé l'obligation de respecter strictement les dispositions légales et réglementaires encadrant leur désignation, notamment celles relatives aux cas d'incompatibilité et aux empêchements liés aux liens de parenté susceptibles d'exister entre les encadreurs des bureaux de vote et les candidats.

De même, le président de l'ANIE a mis l'accent sur le respect des délais légaux fixés pour leur désignation et leur mobilisation. L'autorité électorale entend, par conséquent, « améliorer le niveau de préparation des structures chargées de superviser le scrutin et assurer une organisation rigoureuse de l'opération électorale ».

De plus, l'instance a réitéré son attachement « aux principes d'intégrité, de transparence et de neutralité, ainsi qu'à la préservation de la volonté des électeurs, dans le strict respect de la loi », a conclu le communiqué.

En parallèle de ces préparatifs, les partis politiques traversent une phase décisive dans la finalisation de leurs listes de candidatures. À la suite de l'examen des dossiers par l'ANIE, les formations concernées doivent faire face aux recours judiciaires et procéder, le cas échéant, aux ajustements nécessaires, dans le respect des délais légaux. Cette situation place les formations politiques dans une véritable course contre la montre à l'approche du scrutin.

L'application des dispositions de la loi électorale, en particulier ses articles 184 et 200, a entraîné la disqualification de nombreux candidats, provoquant la désapprobation et plaçant les formations politiques concernées devant la nécessité de défendre leurs dossiers ou de réorganiser leurs listes.

Saâd Arous avait, à ce sujet, explicitement précisé que les enquêtes de moralité liées aux articles susmentionnés ne relèvent pas des prérogatives de son institution. En parallèle, l'ANIE justifie certains rejets par le non-respect des conditions d'éligibilité formelles requises par la loi. Dans le même temps, les partis politiques préparent leurs sorties sur le terrain, à l'approche de l'ouverture officielle de la campagne électorale, prévue le 7 novembre prochain, soit trois semaines avant le scrutin.

Les formations concernées s'attellent à finaliser leurs programmes locaux et à organiser leurs activités publiques, en réservant les salles recensées par les wilayas pour la tenue de leurs meetings.

À mesure que l'échéance du 28 novembre approche, la préparation des structures de vote et la finalisation des candidatures constituent deux volets déterminants du processus électoral. Pour l'ANIE comme pour les formations politiques, le respect des délais réglementaires demeure essentiel au bon déroulement de cette échéance.

Khalil Aouir

DÉPLOIEMENT DES UNITÉS DE L'ANP AU NIGER

Feu vert du Parlement

Les deux Chambres parlementaires (Conseil de la nation et l'Assemblée populaire nationale) ont donné hier le feu vert au déploiement des unités militaires de l'Armée nationale populaire à l'étranger. Les sénateurs et les députés ont ainsi approuvé à l'unanimité la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'envoyer des détachements militaires au Niger.

Cette décision présidentielle intervient dans un contexte de rapprochement entre l'Algérie et le Niger, marquée par une intensification des visites de haut niveau et des signatures d'accords bilatéraux militaires, sécuritaires, économiques et commerciaux. La mission principale de ces unités militaires algériennes serait d'assurer la surveillance et la protection des installations pétrolières au Niger, menacées par des groupes terroristes. Il s'agirait également de garantir la protection de plusieurs importants projets économiques en cours de réalisation dans ce pays et menés par des sociétés nationales algériennes.

Récemment, le ministre d'État nigérien chargé de la Défense nationale, Salifou Mody, s'est rendu en Algérie, où il a été reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a également signé avec le chef d'état-major de l'ANP, le général d'Armée Saïd Chanegriha, un protocole de coopération militaire. Cet accord prévoit notamment le renforcement de la coopération et de la sécurité aux frontières, l'échange d'expertise dans la lutte contre le terrorisme et un appui aux efforts du Niger pour renforcer les capacités opérationnelles de son armée. Avec cet accord, la coopération militaire a pris une nouvelle dimension.

Lors de cette visite du ministre nigérien, Saïd Chanegriha a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à renforcer la coopération militaire bilatérale. Il a également indiqué que l'ANP était prête à examiner toute proposition nigérienne susceptible de consolider la coopération militaire et sécuritaire, au service des intérêts des deux pays. De son côté, Salifou Mody a salué le niveau de coordination multidimensionnelle entre les armées algérienne et nigérienne. Il faut savoir que depuis l'amendement constitutionnel de 2020, l'envoi de troupes algériennes à l'étranger est légalement possible, grâce à l'article 91. La disposition de ce texte stipule qu'une telle décision doit recevoir l'approbation de chacune des deux chambres du Parlement à la majorité des deux tiers.



Des détachements de l'ANP bientôt déployés.

« Aujourd'hui, nous avons des intérêts, nous avons conclu des accords dans le pétrole, les mines et d'autres domaines. Puis quelqu'un vient tout casser en une seule nuit. Nous sommes en mesure de défendre, d'abord nos amis, et puis les intérêts que nous avons en commun », a indiqué Abdelmadjid Tebboune lors d'une récente rencontre avec des représentants de médias nationaux.

SÉCURISER ET PROTÉGER LES PROJETS COMMUNS

De nombreux projet stratégiques ont été engagés par Alger au Niger, dont les plus notables sont la réalisation du gazoduc TSGP devant acheminer le gaz des sites du Nigeria jusqu'en Europe via le Niger et l'Algérie, ainsi que l'exploitation avec Sonatrach du champ pétrolier de Kafra situé au nord du Niger. Il est évident que l'Algérie cherche donc à protéger et sécuriser ces projets face aux nombreux menaces terroristes et aux sabotages de parties hostiles. Il faut relever que ces derniers mois, cette coopération a franchi une étape importante, qui s'est traduite par un appui logistique et matériel majeur d'Alger, incluant le don de quatre hélicoptères d'attaque, le déploiement d'avions de chasse (dont des Su-30MKA) et des appareils de transport/ravitaillement pour sécuriser la zone frontalière) et une coordination dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. Cet appui a permis aux autorités nigériennes de déjouer une tentative de coup d'Etat, sur instigation de parties étrangères. Le don militaire algérien comporte également des munitions, des pièces de rechange et du matériel de maintenance à l'armée nigérienne. La sécurisation des frontières est d'une importance capitale dans une région vaste et désertique, difficile à contrôler et fief, depuis de longues années, de groupes terroristes et de bandes armées, qui s'activent grâce à des réseaux de traite humaine et de trafic d'armes sur toute la bande sahélienne qui s'étale du Soudan en pleine guerre civile jusqu'au Mali où l'instabilité est devenue chronique. La surveillance conjointe et l'échange de renseignements dans la lutte contre le terrorisme transfrontalier sont cruciaux dans l'objectif de maintenir une stabilité durable dans la région et de protéger les projets de développement socio-économiques. Il faut dire que l'Algérie et le Niger partagent une frontière longue de 1 000 km, au cœur d'un espace agité et caractérisé par l'existence de couloirs migratoires, des réseaux de contrebande et des bandes armées. C'est cette géographie qui pousse les deux pays à coopérer et à maîtriser cet espace. Alger et Niamey ont longtemps coopéré dans ce cadre, notamment au sein du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), créé en 2010 avec le Mali et la Mauritanie, un dispositif conçu pour coordonner la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière.

Hachemi B.

CHANEGRIHA À PROPOS DES GUERRES HYBRIDES

Les médias, un bouclier stratégique contre la désinformation

EN RÉPONSE aux stratégies de déstabilisation cyber-informationnelles ciblant la souveraineté du pays, le général d'Armée Saïd Chanegriha a appelé, hier, à ériger les médias nationaux en bouclier stratégique. Présidant un séminaire consacré à la lutte contre la désinformation, le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a exhorté à une vigilance absolue à faire échec aux complots menaçant la sécurité de l'État et la cohésion sociale. Dans un contexte géopolitique mondial marqué par des menaces cybernétiques de plus en plus sophistiquées, la sécurité nationale ne se joue plus uniquement aux frontières physiques, mais également sur le terrain immatériel de l'information. C'est précisément pour sonner la mobilisation générale face à ces nouveaux périls que le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé l'ouverture d'un séminaire national autour de la thématique « Les médias nationaux et les guerres hybrides... relever les défis et gagner le pari ». Lors de cette tribune, le haut responsable de l'institution militaire a prononcé une allocution, livrant une analyse exhaustive des menaces asymétriques qui visent le pays et appelant à une prise de conscience collective de la presse nationale.

Dressant un diagnostic lucide des doctrines de conflictualité moderne, le général d'Armée a souligné que « la guerre hybride, sous ses différentes dimensions et avec ses divers outils, constitue une source de menaces croissantes » pour les États-nations. Sortant des schémas classiques de la confrontation directe, ces nouvelles stratégies se déploient dans la sphère numérique et informationnelle.

Le chef d'état-major a ajouté que ces entreprises de déstabilisation de nouvelle génération « exploitent les développements formidables des technologies de l'information et de la communication pour porter atteinte à la sécurité des États et à la cohésion des sociétés ». Face à la fulgurance de ce péril invisible, l'institution militaire place la défense de l'esprit public au centre de ses priorités. Le haut responsable a ainsi souligné le rôle névralgique des institutions de socialisation, au premier rang desquelles la presse, rappelant avec force que « les médias jouent un rôle national majeur dans l'édification d'une conscience communautaire ». Soutenant que cette vigilance collective et citoyenne doit impérativement « reposer sur la prévention des risques de ces guerres » et s'atteler quotidiennement à « renforcer les constantes nationales ainsi que les composantes symboliques et morales qui font l'immunité des nations ».

ANTICIPER LES MENACES POUR PRÉSERVER LA STABILITÉ

Analysant la situation spécifique de la patrie, le général d'Armée a explicitement affirmé que « notre pays, à l'instar de nombreux États, est exposé à ce type de guerres » cyber-informationnelles. L'Algérie fait ainsi face à une hostilité systémique et multiforme qui s'articule autour d'une guerre psychologique de haute intensité.

Le chef de l'ANP a notamment dénoncé une stratégie coordonnée caractérisée par l'orchestration de « campagnes médiatiques de désinformation » associée à « la diffusion de fausses nouvelles » conçues pour altérer la perception de l'opinion publique et fragiliser le moral de la population. Ce dispositif subversif repose également sur « la manipulation des faits et des événements » directement combinée à des cyberattaques ciblées contre les infrastructures critiques, ainsi que sur le déploiement de « campagnes de sabotage » virtuelles et physiques visant à ébranler les institutions de l'État. Identifiant clairement l'origine de ces menaces,

Chanegriha a pointé du doigt les commanditaires de ces manœuvres, expliquant que « les ennemis de l'Algérie, leurs porte-voix médiatiques et les saboteurs à leur solde tentent de perturber et de semer le doute sur les réalisations majeures accomplies ». Ces succès remarquables sur les plans économiques, diplomatique et social s'inscrivent, a-t-il rappelé, « dans le cadre du projet de renaissance prometteur de notre pays, sous la conduite éclairée de Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale ».En guise de perspective stratégique, le ministre délégué a réitéré les fondements intangibles de la doctrine de sécurité de l'armée nationale, résolument axée sur la réactivité, l'adaptation technologique et l'anticipation.

Face à des réseaux hostiles en constante mutation, il a martelé devant l'assistance « la nécessité de faire preuve d'une vigilance permanente, de comprendre toutes les variables de ces guerres et de prendre conscience de l'étendue de leur influence sur le cours des événements ». Loin de se cantonner à une posture passive de gestion des crises, l'ANP privilégie une vision prospective des menaces. C'est précisément en misant sur « l'importance d'adopter une approche proactive et préventive » que l'institution militaire et l'ensemble des services de sécurité ont vu leurs efforts couronnés de succès. Le Général d'Armée a conclu son allocution solennelle en affirmant que grâce à cette rigueur doctrinale, « le pays a réussi à mettre en échec de nombreux plans hostiles qui ciblaient l'unité et la cohésion de la société et qui tentaient en vain de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays ». Ce séminaire consacrera ainsi la symbiose indispensable entre l'appareil de défense nationale et le paysage médiatique pour ériger un rempart inébranlable face aux défis sécuritaires du XXIe siècle.

Sihem Bounabi

LE BUDGET DU PLF 2027 PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DE L'APN

Hanifi expose les priorités du secteur minier

Le ministère des Mines et des Industries minières prévoit de mobiliser 20,48 milliards de dinars en crédits de paiement au profit du secteur des mines et des industries minières en 2027, contre près de 4 milliards de dinars en autorisations d'engagement. Cette enveloppe vise à poursuivre les grands projets miniers, intensifier les travaux d'exploration et valoriser les ressources nationales, dans l'objectif de renforcer la valeur ajoutée de l'économie et les capacités industrielles locales.


Mourad Hanifi.

Présentant les grandes lignes du budget sectoriel devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a précisé, samedi, que les priorités pour 2027 portent sur une meilleure connaissance des ressources du sous-sol, la mobilisation des investissements nationaux et étrangers, le développement des capacités de transformation et le renforcement du contenu local, parallèlement à l'accompagnement des investisseurs. Le projet de budget repose sur deux programmes, à savoir les mines et l'administration générale, destinés respectivement à poursuivre le développement de l'activité minière et à achever la structuration du ministère, récemment créé.

Les transferts prévus comprennent notamment 1,4 milliard de dinars pour l'Agence nationale des activités minières (ANAM) et un milliard de dinars pour l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA). L'exécution des programmes fera l'objet d'un suivi régulier portant sur l'avancement des projets, les engagements et les paiements, ainsi que sur les résultats des travaux de recherche et d'exploration et le développement des capacités industrielles.

Le projet de Gara Djebilet demeure l'un des principaux chantiers du secteur, compte tenu de son importance pour le développement de la filière sidérurgique. Le ministre a souligné la nécessité de poursuivre la coordination entre les opérateurs et les secteurs concernés pour assurer le traitement, le transport et l'approvisionnement. Les efforts porteront également sur la maîtrise des opérations, la réduction des impuretés et l'adaptation des capacités industrielles aux besoins de l'industrie nationale.

Pour le projet intégré de phosphate, les travaux se poursuivront autour de la coordination des opérations d'extraction, d'enrichissement et de transformation chimique, parallèlement à la réalisation des infrastructures ferroviaires et portuaires. Ce projet doit permettre de mieux valoriser les ressources nationales, de renforcer l'approvisionnement du secteur agricole en engrais et de développer les débouchés à l'exportation. Concernant le gisement de zinc et de plomb de Tala Hamza-Oued Amizour, la priorité sera accordée à la préparation des conditions nécessaires à la réalisation de la mine et des installations de production de concentrés. Le secteur prévoit également d'étudier les possibilités de transformation minière en Algérie, notamment à travers l'évaluation des besoins de la société Alzinc.

2,5 MILLIARDS DE DA POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLORATION

Le programme public de recherche et d'exploration minière pour la période 2026-2028 comprend 16 projets distincts, pour une enveloppe globale programmée de 2,5 milliards de dinars. Pour 2027, une dotation de 1,1 milliard de dinars est prévue pour la réalisation de 14 projets, selon les chiffres présentés par le ministre.

Ces opérations visent à améliorer la connaissance du potentiel minier national et à élargir les perspectives d'investissement. Elles concernent également les minerais industriels, les matériaux de construction et les pierres ornementales, avec pour objectif de garantir un approvisionnement régulier du marché national en matières premières. Elles devraient, par ailleurs, offrir de nouvelles opportunités aux entreprises publiques et privées, en particulier aux petites et moyennes entreprises (PME).

Une plus grande intégration des entreprises et de la main-d'œuvre locales dans les projets miniers constitue un autre axe majeur du programme.

Il s'agit d'accroître la valeur ajoutée produite en Algérie et la participation des entreprises nationales à la fourniture de biens et de services destinés aux projets miniers. Le développement de la sous-traitance, de l'ingénierie et de la maintenance figure également parmi les objectifs retenus, avec une priorité accordée à l'emploi et à la formation de la main-d'œuvre locale.

Dans ce cadre, le groupe Sonarem et ses 13 filiales poursuivront leurs efforts pour préparer les investissements, maîtriser les coûts et renforcer les capacités des entreprises à conduire les projets. L'ANAM continuera, pour sa part, à accompagner les investisseurs et à veiller au respect de leurs engagements en matière de travaux et d'investissements.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de mobiliser les investissements publics et privés nationaux et de développer des partenariats internationaux équilibrés couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur minière, de l'exploration à la transformation. Ces coopérations doivent favoriser le transfert de technologies, renforcer les compétences techniques et ouvrir de nouveaux débouchés commerciaux.

Sur le plan fiscal, le projet de loi de finances pour 2027 prévoit l'actualisation de certaines taxes et la clarification des règles relatives à l'assiette et au recouvrement. Ces ajustements doivent être opérés tout en préservant la stabilité et la lisibilité du régime fiscal pour les investisseurs.

Le volet environnemental figure également parmi les préoccupations du secteur. Mourad Hanifi a rappelé l'importance du respect des exigences environnementales et de la protection des travailleurs et des populations.

Cela implique notamment la réalisation des études et évaluations requises, la préservation des eaux souterraines et du couvert végétal, ainsi que la réhabilitation des sites miniers et la réparation des dommages liés aux activités d'exploitation.

La réunion de la commission des finances et du budget était présidée par Abdelhafid Brima, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, de la secrétaire d'État auprès du ministre des Mines et des Industries minières, chargée des Mines, Karima Tafer, ainsi que des membres de la commission.

Rim Boukhari

FORMATION DE 720 CADRES ET EMPLOYES DES TRAVAUX PUBLICS

Djellaoui mise sur le développement des compétences

IMPORTANCE particulière accordée à la formation de la ressource humaine au niveau du département des Travaux publics. Cela se traduit par les sessions de formation lancées par le ministère aux profit de 720 cadres et employés du secteur, en vue de renforcer les qualifications professionnelles, d'améliorer les performances et ainsi répondre aux exigences du secteur.

Le coup d'envoie de ces sessions de formation a été donné hier au niveau de l'Ecole supérieure de management des travaux publics (ESMTP), à Sidi Abdellah, à Alger, et de l'Ecole des métiers des travaux publics (EMTP), à Djelfa, a indiqué le ministère dans un communiqué. Affirmant que ces formations interviennent en application des instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, et aussi dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère visant à développer les compétences professionnelles et à renforcer les capacités des ressources humaines.

«Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à ancrer la culture de la formation continue, considérée comme un levier essentiel de valorisation du capital humain, d'amélioration de la productivité et de renforcement de la qualité des performances», a précisé le ministère, affirmant que ces formations contribuent également à la réalisation des objectifs fixés pour le secteur et à l'amélioration de l'efficacité du service public. Ces formations concernent, dans un premier temps, 560 cadres et employés de l'administration centrale et des directions des travaux publics, lesquelles visent «à renforcer les qualifications professionnelles, à améliorer les performances et à répondre aux exigences du secteur», a noté la même source.

Les bénéficiaires ont été répartis entre les deux établissements selon le programme établi. Au niveau de l'ESMTP, un total de 285 cadres et employés bénéficieront de sessions de formation portant sur 11 thématiques, destinées à développer les compétences et à renforcer les capacités dans les domaines du management et des spécialités liées aux missions du secteur. A l'EMTP de Djelfa, quelque 275 employés et agents contractuels bénéficieront de formations portant sur six thématiques, visant à consolider les compétences professionnelles et techniques et à développer les capacités pratiques, en adéquation avec les exigences du terrain, notamment en matière de maintenance, a précisé le ministère, qui dit que 160 cadres supplémentaires bénéficieront de formations dans les domaines de la numérisation et de l'informatique.

A travers ce programme, le ministère «réaffirme son engagement à poursuivre ses investissements dans les compétences humaines, considérées comme un pilier fondamental du développement du secteur des travaux publics et des infrastructures de base, de l'amélioration de ses performances et de sa capacité à relever les défis futurs».

Lilia Ait Akli

ARKAB EN RUSSIE POUR LA 28e RÉUNION MINISTÉRIELLE DU GECF

L'évolution du marché mondial du gaz en débat

L'évolution du marché mondial du gaz et ses perspectives à l'heure des reconfigurations et mutations accélérées du secteur énergétique sont à l'ordre du jour de la 28e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui se tient aujourd'hui à Moscou (Russie), et à laquelle prend part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab.

Les acteurs et grands détenteurs mondiaux de réserves de gaz se réunissent en Russie pour discuter de la situation et les perspectives du marché mondial du gaz, en prévision du 8e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du GECF, lequel est précédé par des réunions préparatoires de haut niveau.

Il s'agit principalement de la réunion ministérielle du Forum, à laquelle participe le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab.

Dans un communiqué diffusé hier, le département des Hydrocarbures a fait savoir que cette réunion qui sera présidée par Ekperikpe Ekpo, ministre d'Etat chargé des Ressources pétrolières, en charge du gaz, de la République fédérale du Nigeria, et président de la réunion ministérielle du Forum pour l'année 2026, se tiendra avec la participation des ministres des pays membres et observateurs concernés par le secteur des hydrocarbures, ainsi que de représentants d'organisations et d'institutions internationales actives dans le domaine de l'énergie.

Les travaux porteront sur l'évolution des marchés mondiaux du gaz et leurs perspectives à court, moyen et long termes, dans un contexte marqué par les mutations accélérées du secteur énergétique, a ajouté la même source.

Cette dernière précise que les participants examineront également les moyens de «garantir la sécurité des approvisionnements» et de «renforcer la stabilité des marchés», tout en assurant un équilibre entre les intérêts des pays producteurs et consommateurs, dans le respect des exigences de sécurité énergétique et des impératifs de la transition climatique.



Mohamed Arkab.

La réunion sera également consacrée à la présentation des rapports du Forum relatifs aux perspectives des marchés mondiaux du gaz, notamment le rapport annuel sur le marché du gaz pour 2026 et la dixième édition du rapport prospectif mondial sur le gaz, intitulé «Global Gas Outlook 2055». «Ce dernier analyse les évolutions du secteur et ses perspectives à l'horizon 2055, contribuant ainsi à enrichir les débats internationaux sur l'avenir des marchés gaziers et leurs orientations», a-t-on souligné.

SUIVI DES ENGAGEMENTS DE LA DÉCLARATION D'ALGER

Ce nouveau sommet du GECF s'inscrit dans la continuité de la Déclaration d'Alger, laquelle a notamment appelé à la consolidation du rôle stratégique du gaz naturel dans la transition énergétique mondiale ainsi que la défense de la souveraineté des pays membres sur leurs ressources. Une vision qui devrait être réitérée encore une fois, à l'issue de cette 8e réunion. En effet, selon le ministère des Hydrocarbures, qui a mis en avant le rôle de cette rencontre dans l'approfondissement du dialogue et la consolidation de la coopération entre les pays membres, cette réunion permettra aussi de suivre la mise en œuvre des engagements issus de la «Déclaration d'Alger», fondée «sur les principes d'équité, de transparence et de prise en compte des intérêts de l'ensemble des membres». Elle permettra également de réaffirmer la place stratégique du gaz naturel dans le système mondial de sécurité énergétique, a-t-on ajouté. Les participants échangeront par ailleurs leurs points de vue sur les défis auxquels est confrontée l'industrie du gaz naturel et renforceront la concertation, la recherche du consensus et la coordination entre les pays producteurs, afin de défendre leurs intérêts communs et de contribuer à la stabilité des approvisionnements.

Ce Sommet du GECF, lequel regroupe 20 pays membres, qui représentent collectivement près de 70 % des réserves mondiales prouvées de gaz naturel, se tient dans un contexte marqué par les changements du secteur énergétique mondial et la hausse de la demande de gaz naturel, notamment le GNL, dont la demande mondiale enregistre une hausse significative.

Lilia Ait Akli

FORUM MONDIAL DE L'INVESTISSEMENT À DOHA

L'AAPI consolide ses échanges avec les institutions internationales

LE DIRECTEUR général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a pris part hier, à l'ouverture de la 9e édition du Forum mondial de l'investissement 2026, organisée à Doha, au Qatar, aux côtés de l'ambassadeur d'Algérie dans ce pays, Salah Attia.

Cette rencontre internationale réunit des responsables gouvernementaux, des représentants d'organisations internationales et des acteurs économiques autour des enjeux de l'investissement et de la croissance mondiale. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Qatar, Cheikh Mohammed ben Abderrahmane ben Jassim Al Thani. La participation de l'AAPI à ce rendez-vous international s'inscrit dans une démarche de suivi des nouvelles tendances de l'investissement et de renforcement des relations avec les institutions et organismes internationaux spécialisés. Elle vise également à tirer parti des expériences internationales en matière d'amélioration du climat des affaires et d'attraction des investissements de qualité, en soutien aux efforts de l'Algérie pour diversifier son économie et renforcer sa place dans les chaînes de valeur mondiales, selon un communiqué de l'AAPI.

Les interventions inaugurales ont notamment porté sur les défis auxquels fait face l'investissement mondial et sa contribution à la croissance économique et au développement durable, dans un contexte marqué par les mutations géopolitiques et technologiques, a-t-on ajouté de même source.

Les échanges ont réuni le ministre d'État qatari chargé du Commerce extérieur, Ahmed ben Mohammed Al Sayed, le secrétaire général par intérim de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Pedro Manuel Moreno, ainsi que la secrétaire générale de l'organisation, Rebeca Grynspan. Un message du secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a également été lu par une représentante de l'ONU.

En marge de la séance inaugurale, le directeur général de l'AAPI et l'ambassadeur d'Algérie ont assisté à une table ronde consacrée à la reconstruction des chaînes de valeur mondiales pour soutenir la croissance et renforcer la résilience des économies. Les discussions ont porté sur les transformations des chaînes de production et d'approvisionnement, leurs effets sur les échanges commerciaux internationaux et les flux d'investissement, ainsi que sur les possibilités offertes aux économies nationales pour consolider leur intégration dans les réseaux mondiaux de production, selon la même source.

La recomposition des chaînes de valeur mondiales, sous l'effet des mutations économiques, technologiques et géopolitiques, constitue un enjeu majeur pour les politiques d'investissement. Elle ouvre de nouvelles perspectives en matière d'attraction des investissements à forte valeur ajoutée, de transfert technologique et de développement des capacités productives locales. Ces leviers contribuent également à renforcer la valeur ajoutée nationale et la compétitivité des économies, tout en améliorant leur capacité à s'adapter aux évolutions de l'environnement international.

Rim Boukhari



PROTECTION DES FORÊTS À MOSTAGANEM

2 500 arbustes plantés et 100 chasseurs en formation

LE COUP d'envoi de la campagne de reboisement pour la saison 2026-2027 a été donné hier à Mostaganem par le wali, Ahmed Boudouh, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, avec la plantation de 2 500 arbustes dans la forêt de Stidia.

L'opération a également été marquée par le lancement d'une session de formation au profit de 100 chasseurs, dans le cadre des efforts visant à préserver le patrimoine forestier et à renforcer la protection de la biodiversité.

La plantation a concerné trois espèces, à savoir le caroubier, l'eucalyptus et l'olivier sauvage, avec la participation de l'Université de Mostaganem et d'associations environnementales. Cette initiative vise à renforcer le couvert végétal, à préserver la biodiversité et à lutter contre la dégradation des sols.

En marge de cette opération, les responsables ont présenté le programme d'investissement public consacré au secteur forestier pour l'année 2026. Doté d'une enveloppe globale de 15 milliards de centimes, celui-ci prévoit notamment l'aménagement des pistes forestières et des tours de surveillance, la réalisation de tranchées pare-feu, l'aménagement des sources d'eau et le nettoyage des forêts. Des opérations de stabilisation des berges des oueds et de plantation d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse sont également programmées.

La mise en œuvre de ces projets devrait permettre la création de 302 emplois temporaires, tandis que 98 personnes bénéficieront des opérations de plantation d'arbres fruitiers. Ces actions s'inscrivent dans les efforts visant à améliorer la gestion des espaces forestiers, à prévenir les incendies et à protéger les ressources naturelles.

Selon les données présentées, les surfaces forestières de la wilaya couvrent 32 227 hectares, sur une superficie totale de 226 900 hectares relevant du secteur, soit un taux de couverture forestière de 14,6 %.

Par ailleurs, une session de formation de trois jours a été lancée au centre de formation professionnelle Chahid Belhadjine Dellal Ahmed, au profit de 100 chasseurs affiliés aux associations relevant de la Fédération de wilaya des chasseurs.

Organisée en coordination avec la Conservation des forêts et la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels, cette formation vise à renforcer leurs connaissances juridiques, réglementaires et éthiques, tout en insistant sur le respect des règles de sécurité et la préservation de la biodiversité.

À travers ces deux volets, les actions engagées associent la restauration du couvert végétal à la sensibilisation des acteurs concernés, dans l'objectif de préserver durablement le patrimoine forestier de Mostaganem.

D'Oran, Brahim Mazi

SOLIDARITÉ NATIONALE DANS LE PLF 2027

L'Etat renforce la protection des catégories vulnérables

Les aides sociales, l'accompagnement des personnes en situation de handicap, le soutien aux familles démunies et la protection de l'enfance constituent les principaux axes du budget du secteur de la Solidarité nationale prévus dans le projet de loi de finance (PLF) 2027. Dans sa présentation, hier, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, la ministre Soraya Mouloudji a fait état d'une augmentation des ressources allouées aux dispositifs sociaux, avec pour objectif d'améliorer les conditions de vie des catégories les plus vulnérables.

Cette orientation se traduit par une hausse des crédits de paiement, qui passent de 258 milliards de dinars en 2026 à 272 milliards en 2027. Les autorisations d'engagement enregistrent également une progression, de 255 à 270 milliards de dinars. À travers cette augmentation, le secteur entend consolider les mécanismes de solidarité, tout en améliorant le ciblage des bénéficiaires et en veillant à une utilisation plus rationnelle des ressources publiques.

Parmi les dispositifs les plus importants figure la prime forfaitaire de solidarité (AFS), dont l'enveloppe atteindra 184 milliards de dinars en 2027. Gérée par l'Agence de développement social, cette aide bénéficie actuellement à près de 1,5 million de personnes, auxquelles s'ajoutent plus de 327 000 personnes à charge. Elle demeure ainsi l'un des principaux mécanismes de soutien direct aux catégories les plus fragiles.

La ministre a également fait état d'un renforcement des moyens consacrés à la prime scolaire spéciale, dont le budget passera à 18 milliards de dinars en 2027, contre plus de 17 milliards de dinars en 2026. Cette aide a bénéficié à plus de 2,7 millions d'élèves au titre de l'année en cours, après la vérification numérique de plus de trois millions de dossiers.

L'élargissement des conditions d'éligibilité constitue un autre acquis. Le dispositif couvre désormais les élèves inscrits dans le système d'information de l'Éducation nationale ou dans les établissements publics spécialisés d'éducation et d'enseignement. Plus de 532 millions de dinars seront, par ailleurs, consacrés à l'acquisition de cartables et de fournitures scolaires au profit des enfants issus de familles démunies, tandis qu'une enveloppe de 1,47 milliard de dinars est prévue pour financer l'opération de solidarité du mois de Ramadan, en coordination avec les collectivités locales.



Soraya Mouloudji.

AUTISME : SEPT NOUVEAUX CENTRES PRÉVUS EN 2027

La prise en charge des personnes aux besoins spécifiques figure également parmi les priorités du département de Soraya Mouloudji. Le budget de ce programme atteindra environ 35 milliards de dinars en crédits de paiement, contre 32 milliards en 2026, soit une hausse de 9 %.

Après l'ouverture de quatre centres dédiés aux personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) en 2026, sept autres devraient être mis en service en 2027. Une enveloppe de 620 millions de dinars est réservée à leur fonctionnement.

L'intégration scolaire sera également renforcée. Quelque 11 000 élèves sont actuellement accueillis dans 1 545 classes spécialisées intégrées aux établissements ordinaires. Deux cents nouvelles classes ont été ouvertes durant l'année scolaire en cours, en coordination avec l'Éducation nationale.

Pour améliorer l'accès à ces structures, 500 millions de dinars seront consacrés à l'acquisition de bus scolaires. Le budget prévoit aussi 1,5 milliard de dinars pour les équipements et les aides techniques et pédagogiques, en hausse de 36,36 %.

Une enveloppe de plus de 848 millions de dinars financera des réductions sur les loyers et les prix d'acquisition des logements sociaux au profit des personnes présentant un taux d'incapacité de 100 %. Plus de 372 millions de dinars sont également prévus pour la gratuité ou la réduction des tarifs de transport des titulaires de la carte dédiée et de leurs accompagnateurs.

Une enquête nationale sur le handicap sera lancée en 2027, avec un financement de 140 millions de dinars. Elle doit permettre de constituer une base de données de référence pour adapter les politiques publiques aux besoins réels des personnes concernées.

UN BUDGET DE 700 MILLIONS DE DA POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Le budget destiné aux personnes âgées passera de 600 à 700 millions de dinars en 2027. Il financera notamment des séjours de détente, des aides aux familles prenant en charge leurs ascendants, des équipements adaptés et des mesures d'accompagnement à domicile. La prise en charge en établissement sera maintenue dans les 32 structures spécialisées réparties à travers 27 wilayas.

Pour la protection de l'enfance, 125 millions de dinars sont prévus pour le fonctionnement des établissements spécialisés et l'octroi d'aides en nature aux enfants démunis.

Le programme de développement social et d'action humanitaire mobilisera près de 209 milliards de dinars en 2027, soit une hausse de 5 %. Il regroupe notamment les aides directes, les interventions d'urgence et les opérations de développement local.

Le réseau des cellules de proximité de solidarité sera renforcé par la création de 30 nouvelles structures en 2027, portant leur nombre à 420, contre 390 actuellement. Leur financement passera de plus de 3,8 milliards de dinars en 2026 à plus de 6,2 milliards en 2027.

Le dispositif de prise en charge médicale des personnes démunies non affiliées à la sécurité sociale continuera, pour sa part, d'assurer la fourniture gratuite de médicaments aux bénéficiaires et à leurs enfants à charge, sans plafonnement du nombre d'ordonnances ni de leur montant.

Le soutien aux associations sociales et humanitaires sera également renforcé. Leur enveloppe atteindra 150 millions de dinars, contre 60 millions en 2026. Un stock d'urgence doté de 290 millions de dinars permettra, en outre, de répondre aux crises et aux catastrophes naturelles.

Au-delà des aides directes, le ministère entend favoriser l'autonomie économique des bénéficiaires et leur insertion dans des activités productives. La numérisation des prestations doit contribuer à mieux cibler les bénéficiaires, à contrôler les dossiers et à assurer une gestion plus transparente des ressources.

La modernisation des structures se poursuivra également à travers 92 opérations et aides à l'investissement public inscrites au budget 2027. Les autorisations d'engagement consacrées à l'investissement atteindront 5,214 milliards de dinars, en hausse de 173 % par rapport à 2026.

Lynda Louifi

POSE DES DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE À BÉJAÏA

La Sonelgaz appelle les retardataires à se manifester

LANCÉE en novembre 2023 pour enrayer les drames liés aux intoxications domestiques, la vaste opération de dotation en détecteurs de monoxyde de carbone (CO) menée par Sonelgaz (Direction de Distribution) arrive à son terme dans la wilaya de Béjaïa. Si le taux d'avancement frôle les sommets, un appel pressant est lancé récemment aux abonnés récalcitrants ou absents.

Les retardataires sont priés de se manifestera fin de bénéficier de ce dispositif. La prévention contre le « tueur silencieux » porte ses fruits, mais la mobilisation doit rester totale. La campagne affiche un taux d'avancement remarquable de plus de 90 %. « A ce jour, ce sont près de 725 000 appareils qui ont été installés au bénéfice de 362 500 foyers à travers l'ensemble du territoire de la wilaya, à raison de deux détecteurs par client », indique la cellule de communication de la Sonelgaz dans un communiqué.

Inscrite dans le cadre des efforts soutenus des pouvoirs publics pour sécuriser l'utilisation du gaz naturel, « cette initiative vise à contrer les intoxications au monoxyde de carbone, un gaz redoutable car à la fois inodore et invisible», selon la même source. Autrement dit, un bouclier de sécurité pour la saison hivernale. Ces accidents, souvent dramatiques, connaissent traditionnellement une recrudescence durant la saison hivernale en raison de l'utilisation intensive des appareils de chauffage. « Cette opération vise à renforcer la sécurité des citoyens et à leur permettre d'utiliser le gaz naturel dans les meilleures conditions de sécurité », rappelle les rédacteurs du communiqué. Malgré l'efficacité et la cadence soutenues des équipes techniques sur le terrain, la Direction de distribution de Béjaïa fait face à quelques résistances.

Parmi les principales contraintes figurent l'absence récurrente de certains abonnés lors du passage des agents ainsi que, dans certains cas, le refus d'accès aux domiciles. Face à cet enjeu de santé publique, la direction locale lance un appel pressant à l'attention de tous les clients n'ayant pas encore reçu leurs équipements. Ces derniers sont invités à se rapprocher au plus vite de leurs agences commerciales de rattachement afin de fixer un rendez-vous pour l'installation. Au-delà de cette campagne de dotation, Sonelgaz-Distribution rappelle l'importance cruciale de la maintenance des équipements déjà en place. Les foyers équipés sont ainsi invités à vérifier régulièrement le bon fonctionnement de leurs détecteurs, à contrôler l'état des piles et à procéder à leur remplacement dès que cela s'avère nécessaire, en respectant scrupuleusement les consignes du fabricant. Par cette démarche, l'entreprise réitère son engagement indéfectible envers la sécurité de ses usagers, rappelant que la vigilance collective demeure la meilleure arme contre le monoxyde de carbone.

N. Bensalem

RUSSIE-UKRAINE

Un cessez-le-feu annoncé à Alechki pour une opération humanitaire

Une trêve locale doit permettre de ravitailler et d'évacuer les habitants d'Alechki, confrontés à de graves pénuries. L'armée russe a annoncé un «régime de silence» dès le 27 octobre, deux jours avant la date annoncée par Washington.



Melania Trump a participé aux discussions entre Moscou et Kiev pour préparer l'opération. La Maison Blanche a annoncé, le 23 octobre, un accord entre la Russie et l'Ukraine prévoyant un cessez-le-feu temporaire à Alechki, dans la région de Kherson. À partir du 29 octobre, cette trêve locale doit permettre l'acheminement d'aide humanitaire et l'évacuation des civils par un couloir sécurisé. Un média américain indépendant devrait suivre le déroulement de l'opération. Située sur la rive gauche du Dniepr, face à Kherson, Alechki connaît depuis plusieurs mois une grave crise humanitaire. Les mines et les attaques de drones compliquent fortement la livraison de nourriture et de médicaments. Les autorités russes attribuent ces difficultés aux forces ukrainiennes, qu'elles accusent de bloquer les voies d'approvisionnement. Côté russe, les préparatifs militaires ont déjà été précisés. Le chef d'état-major Valéri Guérassimov a annoncé l'instauration d'un « régime de silence » sur le secteur de Kherson dès le 27 octobre à 4 heures, heure de Moscou. L'armée russe prévoit également des reconnaissances du terrain pour sécuriser le passage des convois humanitaires. Cette suspension des tirs doit ainsi débuter deux jours avant la date annoncée par Washington. Une médiation avec la participation de Melania Trump Melania Trump a joué un rôle dans les discussions entre Moscou et Kiev pour organiser cette opération. Le Kremlin a salué son implication, Dmitri Peskov soulignant le 23 octobre la « contribution significative » de la première dame américaine à la préparation de la mission. La question avait déjà été abordée le 9 octobre lors d'un entretien téléphonique entre Vladimir Poutine et Donald Trump. Les deux dirigeants avaient alors convenu de maintenir un contact entre la déléguée russe aux droits de l'homme, Iana Lantratova, et l'équipe de Melania Trump. Les échanges se sont également poursuivis entre responsables russes et ukrainiens. Le 23 octobre, Iana Lantratova a confirmé avoir discuté de la situation avec son homologue Dmitri Loubinets. Elle a insisté sur la nécessité d'évaluer les besoins des habitants, d'acheminer nourriture, médicaments et produits d'hygiène, ainsi que d'organiser un départ sécurisé pour ceux qui souhaitent quitter la ville. Sur le plan pratique, Mark Beckman, conseiller principal de Melania Trump, a indiqué que les États-Unis disposaient d'un calendrier détaillé, établi jour par jour et heure par heure, pour la mise en œuvre du cessez-le-feu. Des évacuations prévues sur plusieurs jours Malgré ces préparatifs, la situation humanitaire demeure critique. Selon les estimations de la Maison Blanche, entre 1 700 et 2 000 personnes, dont une cinquantaine d'enfants, se trouveraient encore à Alechki. Il s'agirait principalement de personnes âgées, confrontées à des pénuries d'eau potable, de médicaments et de produits essentiels. Les habitants souhaitant partir devraient pouvoir être évacués vers la Russie ou l'Ukraine, selon leur choix. Dmitri Peskov a précisé que cette opération pourrait durer plusieurs jours. Le porte-parole du Kremlin a toutefois souligné que cette initiative humanitaire ne modifiait pas la situation générale du conflit. **R. I.**

TROUBLES EN EUROPE

Poutine rejette les accusations visant la Russie et juge qu'elles vont «trop loin»

POUR Vladimir Poutine, attribuer à Moscou les récentes manifestations européennes revient à détourner l'attention des difficultés internes du continent. Le président russe reproche à certains dirigeants de chercher un responsable étranger plutôt que d'examiner les revendications de leurs populations et les causes de la contestation dans leurs pays. Le président russe Vladimir Poutine a estimé, ce 25 octobre, que les accusations selon lesquelles Moscou serait à l'origine des récentes manifestations et violences dans plusieurs pays européens allaient trop loin. Interrogé par le journaliste Pavel Zaroubine, il a exprimé sa surprise face à ces mises en cause, estimant que leur caractère excessif était évident pour les citoyens européens eux-mêmes. Cette réaction intervient après plusieurs semaines de contestation sociale en Europe. En France, les premières manifestations ont débuté à la mi-septembre, lorsque des lycéens ont réclamé une amélioration des conditions scolaires. La mobilisation s'est ensuite élargie à des personnes dénonçant notamment la hausse des prix. En Italie, les rassemblements des 17 et 18 octobre ont été marqués par des violences et des pillages à Milan, où plus de 300 personnes ont été interpellées et près de 50 arrêtées. En Albanie, des manifestants ont exigé la démission du Premier ministre Edi Rama, qui a refusé de quitter ses fonctions. De nouvelles mobilisations ont été signalées le 24 octobre dans ces trois pays, ainsi qu'en Belgique et en Espagne. Poutine met en cause la responsabilité des dirigeants européens Pour Vladimir Poutine, les accusations contre Moscou s'inscrivent dans une pratique récurrente consistant à désigner la Russie comme responsable de différentes crises. « Il n'y a rien de surprenant. Comme chacun sait, la Russie a toujours été accusée de tous les péchés capitaux », a-t-il déclaré. Le président russe a souligné que les premières accusations avaient visé les États-Unis. Certains avaient initialement attribué les troubles à l'administration américaine et à son soutien aux partis et mouvements de droite. Le président russe s'est étonné que des pays européens mettent ainsi en cause Washington, leur principal allié et soutien militaire, avant de tourner leurs accusations vers Moscou. Il voit dans cette succession de mises en cause le signe de « la faiblesse et l'incapacité de certains dirigeants européens à assumer la responsabilité de ce qui se passe ». Selon lui, plutôt que d'analyser les raisons des manifestations et les revendications exprimées par leurs propres populations, ces responsables préfèrent chercher des coupables à l'extérieur. Moscou dénonce des accusations formulées sans preuves publiques La réaction de Vladimir Poutine intervient dans un climat de tensions persistantes autour des accusations occidentales visant la Russie. Le 29 septembre, le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, avait appelé les pays alliés à attribuer publiquement à Moscou certains actes hostiles lorsqu'ils étaient « presque sûrs » de son implication, même en l'absence de confirmation définitive. Cette question s'est notamment posée après l'incendie de locaux de l'entreprise de défense Milrem Robotics en Estonie, en août. Tallinn a mis en cause les services russes sans rendre publics les éléments permettant de vérifier cette attribution. Moscou a catégoriquement rejeté toute implication, dénonçant des accusations sans fondement. Plusieurs autres affaires ont également vu les hypothèses initiales évoluer. Au Danemark, l'enquête sur de supposés drones près de l'aéroport de Copenhague s'est achevée en juin dernier sans preuve confirmant même la présence de ces appareils. Quant au sabotage des gazoducs Nord Stream, l'enquête allemande s'est orientée vers une autre piste, avec l'inculpation en juillet d'un ressortissant ukrainien soupçonné d'avoir coordonné l'opération.

R. I.

MANIFESTATIONS EN FRANCE

Le gouvernement aurait préparé le blocage des réseaux sociaux

LE PREMIER MINISTRE français Sébastien Lecornu aurait demandé aux principaux opérateurs télécoms de se tenir prêts à suspendre l'accès à plusieurs réseaux sociaux lors des manifestations du 24 octobre. Révélé par Blast, ce projet, qui n'a finalement pas été appliqué, a suscité d'importantes objections juridiques et techniques. En pleine vague de contestation sociale, le gouvernement français aurait préparé une éventuelle suspension de plusieurs réseaux sociaux à l'approche des manifestations du 24 octobre. Selon une enquête de Blast, le Premier ministre Sébastien Lecornu aurait demandé aux principaux opérateurs télécoms de préparer un blocage temporaire pour cette date. La mesure n'a finalement pas été déclenchée. Sollicité par le média, le cabinet du Premier ministre n'a pas souhaité répondre. Le mouvement, initialement lancé par des lycéens dénonçant les difficultés du système éducatif, s'était progressivement étendu aux revendications liées à la hausse du coût de la vie et à la baisse du pouvoir d'achat. Les mobilisations des 17 et 18 octobre avaient donné lieu à des incidents dans plusieurs villes. Dans une lettre datée du 22 octobre, Sébastien Lecornu demandait à Orange, SFR, Free et Bouygues Telecom de préparer une éventuelle suspension de TikTok, Instagram et Snapchat. Selon les documents obtenus par Blast, le réseau social X a ensuite été ajouté à la liste. Le Premier ministre souhaitait pouvoir couper l'accès à ces plateformes pendant plusieurs heures, lors du week-end des 24 et 25 octobre. Les opérateurs devaient anticiper les opérations techniques afin d'exécuter sans délai une éventuelle instruction, tout en gardant ces préparatifs confidentiels. Pour justifier cette initiative, Matignon affirmait que les réseaux sociaux avaient joué un « rôle décisif » dans la diffusion d'appels illégaux et la coordination de violences lors des manifestations précédentes. Le gouvernement évoquait notamment l'organisation de pillages et la circulation d'informations sur les déplacements de groupes et les positions des forces de l'ordre. Le blocage devait reposer sur le filtrage des noms de domaine (DNS). Il était présenté comme temporaire et pouvait être interrompu en cas de risque pour le fonctionnement des réseaux télécoms. Des opérateurs sceptiques face à une mesure juridiquement contestée Le projet a cependant rencontré de sérieuses objections. Le 23 octobre, une visioconférence de 70 minutes a réuni des représentants du gouvernement et les directions juridiques des quatre opérateurs. Selon le compte rendu consulté par Blast, ces derniers ont exprimé des doutes sur la légalité et l'efficacité du dispositif. Les entreprises ont expliqué qu'elles ne pouvaient pas limiter rapidement le blocage aux téléphones mobiles et à certaines zones géographiques. Elles ont également souligné que les restrictions pourraient être contournées au moyen de VPN ou de messageries alternatives. Sur le plan juridique, les opérateurs réclamaient un acte signé, daté, motivé et publié, tandis que le gouvernement jugeait suffisante une simple instruction individuelle. Ils s'interrogeaient également sur la proportionnalité d'une restriction touchant des plateformes utilisées par une large partie de la population. **R. I.**

TISSEMSILT RENFORCE SES CAPACITÉS DE STOCKAGE

Mise en service d'un complexe frigorifique de près de 5 000 m³

UN COMPLEXE frigorifique destiné au stockage des fruits, des légumes et des viandes est récemment entré en service dans la wilaya de Tissemsilt, avec une capacité totale avoisinant les 5 000 m³. C'est ce qu'a annoncé, samedi la cellule d'information et de communication de la wilaya.

Située dans la zone de Sidi Mansour, dans la commune de Khemisti, cette infrastructure devrait contribuer au renforcement des capacités de stockage de la wilaya et à l'amélioration de l'approvisionnement du marché local en produits alimentaires d'origine végétale et animale, selon la même source.

Baptisé « Frigo Medit », ce complexe comprend neuf chambres frigorifiques, dont sept, d'une capacité totale de 4 000 m³, sont destinées à la conservation de différentes variétés de fruits et légumes. Les deux autres chambres, équipées de systèmes de réfrigération à basse température, sont réservées au stockage des viandes de différentes catégories.

Cette infrastructure devrait également contribuer au soutien des agriculteurs et à la régulation du marché local, notamment par l'absorption des excédents de production et la réduction des pertes liées à la détérioration des produits périssables. Elle devrait, en outre, générer des dizaines d'emplois au profit des jeunes.

Par ailleurs, les capacités de stockage des céréales de la wilaya devraient être prochainement renforcées par la mise en exploitation d'un silo situé dans la zone de Sidi Mansour, dans la commune de Khemisti, dont la capacité annoncée est de 20 tonnes, selon la même source.

R. R.

AFLOU

La Waâda des Ouled-Ziri, un patrimoine ancestral local

LES FESTIVITÉS de la Waada (fête populaire) des Ouled-Ziri, organisées vendredi et samedi, dans la commune d'Aïn-Sekhouna, wilaya d'Aflou, rassemble des cavaliers venus de différentes régions du pays, dans le cadre de la préservation du patrimoine et des traditions ancestrales de la région.

Cette manifestation annuelle, organisée sous la supervision du Aarch (tribu) des Ouled-Ziri, constitue une occasion de revivifier les traditions de cavalerie traditionnelle, très populaire dans la région et rendre hommage aux cavaliers ainsi qu'aux récitants du Saint Coran, tout en renforçant les liens sociaux entre les participants et les visiteurs.

Approché par l'APS, le cavalier Lechelah El-Hebri, originaire de Aïn-Sekhouna, a indiqué que cette Waâda rassemble chaque année des cavaliers venus de différentes régions du pays, dans une ambiance empreinte d'amitié, de convivialité et de respect, témoignant de l'attachement des habitants de la région à leur patrimoine culturel.

Il a ajouté que la cavalerie traditionnelle représente l'une des principales expressions de cette manifestation, en tant que patrimoine authentique séculaire, transmis de génération en génération, et qui conserve une place particulière dans les coutumes et traditions de la région.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des événements patrimoniaux locaux qui contribuent à préserver le patrimoine populaire, à mettre en valeur les traditions équestres et à renforcer les échanges entre les habitants des différentes régions.

R. R.

NAÂMA

Une pépinière moderne bientôt opérationnelle

Une pépinière moderne devrait prochainement entrer en exploitation dans la zone de Belhandjir, dans la commune d'Aïn Sefra, située dans la wilaya de Naâma, avec une capacité de production estimée à 100 000 plants par an. C'est ce qu'a fait savoir, samedi, la Conservation des forêts de la wilaya.



A ce propos le chef de la subdivision des forêts d'Aïn Sefra, Ouareg Abdelkader, a indiqué que les travaux de réalisation et d'équipement de cette pépinière étaient en phase finale. Il a précisé que ce projet s'inscrivait dans le cadre des efforts visant à assurer la disponibilité des plants forestiers et pastoraux nécessaires à la mise en œuvre du programme de développement et d'extension du Barrage vert dans la wilaya.

S'étendant sur une superficie de plus de 5 000 m², cette infrastructure comprend une serre multichapelle destinée aux opérations de semis et de germination, ainsi que des espaces dédiés à la protection et à l'amélioration de la croissance des plants. Elle est également dotée de dispositifs de climatisation et de régulation de la température et de l'humidité, d'un réseau d'irrigation, d'un système de ventilation automatique et d'une salle de contrôle, en plus d'un espace de stockage des plants.

Selon la même source, cette pépinière, qui repose sur des techniques modernes visant à améliorer la production et à garantir la qualité des plants, contribuera à la production de diverses espèces arboricoles à valeur économique, adaptées aux conditions climatiques et à la nature des sols de la région, notamment le caroubier, l'arganier, le pistachier de l'Atlas et le paulownia, ainsi que des arbres fruitiers résistants à la sécheresse.

Par ailleurs, plusieurs opérations de réhabilitation, d'extension et de développement du Barrage vert sont en cours dans la wilaya de Naâma, où cet ensemble couvre une superficie de plus de 173 352 hectares répartis sur six communes.

Ces opérations visent à créer de la richesse et à améliorer le cadre de vie des populations, à travers des actions de reboisement, de lutte contre la désertification, de protection des pâturages et de réalisation de puits d'irrigation, en vue de renforcer la résilience face à la sécheresse.

R. R.

PROJET DE L'AUTO-CONSTRUCTION À SAÏDA

Distribution de 300 lots de terrain sociaux dans la commune d'Ouled-Khaled

DANS le cadre d'améliorer le cadre de vie des habitants de la wilaya de Saïda, trois cents lots de terrain sociaux destinés à l'auto-construction ont été distribués, récemment, au niveau du nouveau pôle urbain de la zone d'Aïn-Zerga, dans la commune d'Ouled-Khaled, dans le cadre du programme des Hauts -plateaux et du Sud. C'est ce qu'ont, fait savoir, hier, des services de la commune.

Le tirage au sort relatif à cette tranche s'est déroulé, jeudi dernier, sous la supervision du chef de la daïra de Sidi- Boubekeur, Saïd Mansouri, et du président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ouled-Khaled, Kada Nabi, a indiqué la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à permettre aux citoyens de bénéficier de lots de terrain destinés à l'auto-construction. Elle contribue ainsi à répondre à la demande en matière de foncier et à améliorer les conditions de vie des habitants, ont souligné les mêmes services. Cette tranche devra également contribuer à renforcer l'expansion urbaine de la commune d'Ouled-Khaled, notamment au niveau du nouveau pôle urbain de la zone d'Aïn-Zerga, qui constitue un espace destiné à accueillir des projets de logements et à abriter les équipements et les infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins de la population.

Cette opération s'inscrit également dans le cadre des efforts visant à soutenir le développement local dans la wilaya de Saïda, à travers la mise à disposition d'assiettes foncières destinées à l'auto-construction, renforçant ainsi les possibilités d'accès au logement et contribuant à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

R. R.

RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Une caravane cinématographique investit les espaces publics d'Oran

Une caravane cinématographique consacrée aux films révolutionnaires sillonne depuis samedi 24 octobre et jusqu'au 2 novembre les espaces et les places publiques de neuf daïras de la wilaya d'Oran, dans le cadre des célébrations du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. Cette initiative, organisée par le commissariat du Festival international du film arabe d'Oran en coordination avec la Direction de la culture et des arts, vise à faire découvrir au public des œuvres retraçant les grandes étapes de la lutte pour l'indépendance et à transmettre la mémoire nationale aux nouvelles générations.

Baptisée « Ciné Pop », cette caravane a entamé son parcours samedi soir à la place du 1er Novembre, au centre-ville d'Oran, avec une première série de projections programmées à partir de 19 heures. Cette initiative s'inscrit également dans le prolongement des activités culturelles du Festival international du film arabe d'Oran, dont la 14e édition est prévue du 18 au 24 décembre prochain.

Le programme propose plusieurs courts métrages algériens mettant en lumière différentes facettes de la lutte de libération nationale et les sacrifices consentis par le peuple algérien pour recouvrer sa liberté. Parmi les œuvres retenues figurent entre autres « Iâdam », de Youcef Mahsas, « Hamsat El Fedjr », de Kamel Rouini, « Min Ajlik », de Khaled Kebiche, « Es-Sakia », de Mehdi Tasabest, « El Aalam », d'Ahmed Agoun, et « Belâradj », de Khaled Bounab.

À travers ces productions, le public est invité à redécouvrir des épisodes marquants de l'histoire nationale et à mieux connaître le cinéma algérien consacré à la Révolution.

Au fil de son itinéraire, la caravane fera étape dans plusieurs communes de la wilaya, notamment à Gdyel, Bir El Djir, Es-Sénia et Aïn El Turk. Les projections seront accueillies dans des espaces ouverts et des places publiques, afin de permettre à un large public d'accéder à ces productions, y compris en dehors des circuits habituels de diffusion cinématographique.

Au-delà de la commémoration historique, cette démarche entend renforcer la présence du septième art dans la vie culturelle locale et encourager l'intérêt pour la production nationale.



En privilégiant des projections accessibles dans différents lieux de rassemblement, les organisateurs souhaitent favoriser la rencontre entre les cinéastes, leurs œuvres et les citoyens, tout en accordant une place particulière à la transmission de la mémoire historique aux jeunes générations.

Cette opération contribue ainsi à diversifier les activités culturelles proposées dans la wilaya d'Oran et à prolonger l'action du festival au-delà de ses dates officielles, en faisant du cinéma un moyen de valorisation du patrimoine national et de rapprochement entre les générations.

D'Oran, Brahim Mazi

PROJETÉ EN AVANT-PREMIÈRE À LA CINÉMATHÈQUE D'ALGER

« Le Regret », film amazigh sur les désillusions de l'exil

LE FILM DE FICTION « Le Regret » (Ennadama) réalisé par Ahcène Ould Kaci, tourné en langue amazighe, a été présenté en avant-première jeudi 22 octobre à la Cinémathèque d'Alger.

Organisée par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), en coordination avec le Centre algérien de la cinématographie et sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, cette projection a permis de découvrir l'œuvre consacrée aux conséquences humaines de l'émigration clandestine

À travers une histoire qui croise les espoirs d'un avenir meilleur et les désillusions de l'exil, le réalisateur s'intéresse au parcours de jeunes Nord-Africains qui risquent leur vie en tentant de rejoindre clandestinement l'Europe. Au centre du récit, un jeune chirurgien, Djamel, qui découvre, une fois arrivé sur le continent européen, une réalité bien éloignée de ses attentes.

Confronté aux difficultés du quotidien et à l'effondrement de ses rêves, il se retrouve face au choix déterminant de poursuivre une expérience migratoire qui ne répond plus à ses aspirations ou rentrer au pays pour renouer avec sa vocation et reconstruire sa vie.

Ce cheminement donne au film son sens, en interrogeant le prix de l'exil, la nostalgie du pays et le lien qui unit l'individu à ses origines.

Le choix de la langue amazighe constitue également un élément important de cette production, dont le titre, Al-Nadama, renvoie au regret. Le film aborde ainsi une question sociale largement présente dans les débats contemporains, tout en la plaçant dans le cadre d'un récit centré sur l'expérience individuelle, les désillusions et le besoin de retrouver ses repères.

LA distribution a été assurée par Fodil Hamla dans le rôle de Djamel, Djedjiga Makhmoukhen, Idir Sai, Djafaar Marouni, Aidrous Dahman, Nassima Kedjtoul et Saadi Hacid.

Cette avant-première s'inscrit dans le programme « Les Premières », annoncé par le ministère de la Culture et des Arts pour les mois d'octobre, de novembre et de décembre 2026. Plusieurs projections de productions nationales sont ainsi prévues à la Cinémathèque d'Alger et à l'Opéra d'Alger, avec des films de fiction et des documentaires.

A. B.

PATRIMOINE

La Déclaration de Djanet trace les priorités pour préserver l'art rupestre

LA DEUXIÈME rencontre internationale consacrée à la préservation des sites d'art rupestre du Tassili n'Ajjer s'est achevée le week-end à Djanet par l'adoption de la «Déclaration de Djanet», un document-référence qui vise à renforcer la protection du patrimoine rupestre africain.

Organisée dans le cadre de la première édition du Festival international de l'art rupestre, la rencontre a réuni des chercheurs et des experts algériens et étrangers autour des enjeux de conservation, de documentation et de transmission de ces témoignages de l'histoire humaine.

Les recommandations mettent surtout l'accent sur la recherche scientifique, les technologies de numérisation, la prévention des dégradations des sites et monuments et la coopération internationale.

Lues par l'inspecteur du patrimoine culturel au ministère de la Culture et des Arts, Salah Amokrane, en présence du wali de la wilaya de Djanet, M'Hamed Moumen, du commissaire du festival, Abdellah Bouguendoura, ainsi que de plusieurs chercheurs participant au rendez-vous, Les recommandations portent sur «l'inventaire, la protection et la préservation du patrimoine rupestre africain», ainsi que sur «le renforcement des efforts visant à le protéger, à l'étudier et à le valoriser, et la coordination des efforts africains et internationaux dans ce domaine».

Dans ce cadre, il a été souligné l'importance de «renforcer les travaux d'inventaire en tant que priorité permanente, en s'appuyant sur les moyens, méthodes et technologies modernes d'enregistrement et de gestion de l'information,



en sus de création de bases de données et de soutenir les recherches pluridisciplinaires fondées sur la documentation et l'analyse au moyen de techniques d'imagerie et de numérisation, outre les analyses archéométriques appropriées tenant compte du contexte archéologique local».

Les participants ont également mis en avant l'importance de «soutenir la recherche scientifique et la formation en encourageant la coopération entre les établissements scientifiques, les responsables de la gestion des sites et les détenteurs des savoirs locaux, ainsi qu'en renforçant les moyens consacrés aux travaux de documentation et de recherche et au suivi de l'état des sites», outre la nécessité «d'accorder la priorité à la conservation préventive en renforçant le suivi des facteurs de dégradation liés au changement climatique et en anticipant les risques naturels et humains qui menacent les sites».

Ils ont, en outre, appelé à «renforcer la mise en œuvre des mesures de protection juridique et la coopération dans la lutte contre le vandalisme, le pillage et le trafic illicite des biens archéologiques, tout en veillant à garantir la protection des sites de l'art rupestre et des paysages qui les entourent dans le cadre des politiques d'aménagement et de développement».

Les recommandations ont, par ailleurs, souligné «l'importance d'accorder la priorité aux sites et aux éléments exposés aux risques ou menacés de dégradation ou de disparition, sur la base d'une évaluation scientifique du niveau de risque, ainsi que de renforcer les capacités des institutions communautaires et des acteurs locaux, notamment les guides et les agents issus des communautés locales chargés de la surveillance des sites et du suivi de leur état, à travers la formation, l'appui technique et la sensibilisation à la protection du patrimoine rupestre».

A noter que la première édition du Festival international de l'art rupestre à Djanet, organisée par le ministère de la Culture et des Arts sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été clôturée par la tenue de la rencontre internationale sur «la conservation des sites de l'art rupestre du Tassili n'Ajjer», à laquelle ont pris part des experts et des chercheurs algériens et internationaux.

A. B. / Agence

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولايـــة الشلـــف
مديرية الطاقة و المناجم

11 2631

قرار رقم.....مؤرخ في 2026 متضمن فتح تحقيق عمومي
لمشروع مركز الوقود التابع لمؤسسة نقطال ببلدية الشلف

إن والـــي ولايـــة الشلـــف

بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 1984/02/04 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد المعدل و المتمم.
بمقتضى القانون رقم 10/03 المؤرخ في 2003/07/19 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
بمقتضى القانون 10/11 المؤرخ في 2011/06/22 المتعلق بالبلدية المعدل و المتمم.
بمقتضى القانون 07/12 المؤرخ في 2012/02/21 المتعلـــق بالـــولايـــة.
بمقتضى القانون رقم 13/19 المؤرخ في2019/12/11 الذي ينظم نشاطات المحروقات.
بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2023/09/06 المتضمن تعيين السيد ابراهيم ضيرد واليـا الولاية الشلف.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 34/76 المؤرخ في 1976/02/20 المتعلق بالمؤسسات الخطرة و الغير الصحية و المزعجة.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 215/94 المؤرخ في 1994/07/23 الذي يظبط أجهزة الإدارة العامة في الولاية و هياكلها.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 265/95 المؤرخ في 1995/09/06 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين و الشؤن العامة و الإدارة المحلية و قواعد تنظيمها و عملها.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 435/97 المؤرخ في 1997/11/17 المتضمن تنظيم، تخزين المواد البترولية وتوزيعها.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 198/06 المؤرخ في 2006/05/31 الذي يضبط التنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة المعدل و المتمم.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 331/10 المؤرخ في 2010/12/29 الذي يحدد المحيطات الأمنية حول المنشات و الهياكل الأساسية لنقل وتوزيع المحروقات و الكهرباء و الغاز.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 57/15 المؤرخ في 2015/02/08 الذي يحدد شروط وكيفيات ممارسة نشاط تخزين و/أو توزيع المنتجات البترولية.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 319/21 المؤرخ في 2021/08/14 المتعلق بنظام الترخيص باستغلال المنشات والهياكل التابعة لنشاطات المحروقات وكذا كيفيات الموافقة على دراسات المخاطر المتعلقة بنشاطات البحث ومحتوياتها.
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 466/21 المؤرخ في 2021/11/21، يتضمن انشاء مديريات ولائية للطاقة والمناجم ومهامها وتنظيمها وسيرها.
بمقتضى القرار الوزاري المشترك المؤرخ في 2011/06/14 يحدد حدود محيط الحماية حول المنشات والهياكل الأساسية لنقل وتوزيع الكهرباء والغاز وشروط وكيفيات شغله.
بناءا على القرار الولائي رقم 2448 المؤرخ في 2026/09/23 المتضمن الموافقة على مذكرة الأخطار لمشروع مركز الوقود التابع لمؤسسة نقطال ببلدية الشلف.
بناءاعلى القرار الولائي رقم 2449 المؤرخ في 2026/09/23 المتضمن الموافقة على مذكرة التأثير على البيئة لمشروع مركز الوقود التابع لمؤسسة نقطال ببلدية الشلف.
بناءا على القرار الولائي رقم 3252 المؤرخ في 2025/12/30 المتضمن تعيين المحافظون المحققون لإجراء التحقيقات العلنية و القيام بمهام محافظي التحقيق حول الملائمة و عدم الملائمة للمنشآت المصنفة عبر بلديات لسنة 2026.
بناءا على القرار رقم 270 المؤرخ في 2025/01/30 المتضمن تجديد اللجنة الولائية لمراقبة نشاطات المحروقات عبر إقليم ولاية الشلف.
بناءا على عقد تنازل عن أملاك عقارية رقم 39 من سجل العقود الإدارية لسنة 2018 بتاريخ 2018/02/28 حجم رقم 3921 رقم 12.

- باقـــتـــراح مـن السيـد مديـر الطاقة و المناجم -
يـــقـــرر

قرار رقم.....2631 مؤرخ في2026 متضمن فتح تحقيق عمومي
لمشروع مركز الوقود التابع لمؤسسة نقطال ببلدية الشلف

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي حول مشروع مركز الوقود التابع لمؤسسة نقطـال الكائن بطريق المحاجر ببلدية الشلف

المادة 02: يكلف المحافظون المحققون السـادة شحيمة صـالح، قسول خديجة ، أقوناس بوعبد الله على مستوى بـلدية الشـلف لإجراء التحقيق العمومي الخاص بهذا المشروع.

المادة 03: يجرى هذا التحقيق لمدة خمسة عشرة (15) يوم ابتداءا من تاريخ نشر الإعلان عنه في جريدتين يوميتين وطنيتين على الأقل، على أن يتحمل صاحب المشروع مصاريف ذلك ويتم تعليق هذا القرار طيلة مدة التحقيق في مقر الولاية ومقر بلدية الشلف وفي أماكن موقع المشروع.

المادة 04: يفتح لهذا الغرض سجل على مستوى بلدية الشلف مرقم ومؤشر عليه من طرف مصالحي تقسم صفحاته إلى قسمين، الأولى لصالح المشروع والقسم الثاني ضده حيث يتم تدوين كل الأراء والشكاوي التي يبديها المواطنون.

المادة 05: يفتح السجل بمحضر فتح مدون فيه اسم المحافظ المحقق وتاريخ فتح التحقيق العمومي ومدته وساعات فتحه واسم الجريدتين المشهر عليها هذا القرار ويوضع تحت تصرف الجمهور أثناء مدة التحقيق للمشروع.

المادة 06: يكلف المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات أو جمع المعلومات التكميلية التي تهدف إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة.

المادة 07: يحرر المحافظ المحقق بعد نهاية التحقيق العمومي، نسخة من مختلف الأراء المحصل عليها وكذا استنتاجاته ويدعو صاحب الطلب عند الاقتضاء في آجال معقولة إلى تقديم مذكرة جوابية.

المادة 08: بتوج إقفال التحقيق العمومي بتقرير يحرره المحافظ المحقق ويجب أن يتضمن هذا التقرير نتائجه وآراء والمذكرات الجوابية ويرسل هذا التقرير إلى مديرية الطاقة والمناجم ممثلا للوالي في أجل خمسة عشر (15) يوما من إقفال التحقيق العمومي.

المادة 09: يمضي ويختم المحافظ المحقق محضر الفتح ومحضر الغلق وكل صفحات السجل المعنية بمدة التحقيق العمومي ابتداء من تاريخ الفتح وحتى تاريخ الغلق.

المادة 10: يكلف كل من السيدات والسادة: الأمين العام للولاية، مدير التقنين والشؤون العامة، مدير الطاقة والمناجم، رئيس دائرة الشلف، رئيس بلدية الشـلف ، المحافظين المحققين على مستوى بلدية الشلف ، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة القرارات الإدارية للولاية.

Le Jeune Indépendant **du 26/10/2026 / ANEP 2616035520**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F N°001328019020255

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°:(163/2026)

conformément a l'article 39 du loi n° 23-12 du 5/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marches publics et l'article 43 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations du service public portant; La Direction des Equipements Publics DE LA WILAYA DE M'SILa lance un deuxième d'avis d'appel d'offre national ouvert pour le projet:

ETUDE SUIVI, AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS DU CYCLE SECONDAIRE (Y COMPRIS CHAUFFAGE) DE LA WILAYA DE MSILA

- **Lot 09: Préparation de la cour + service de conciergerie + entretien du matériel du bâche a eau du lycée Mustafa IBn Boulaid a commune Maadid.**

Tous Les entreprises qualifiées en bâtiment (activité principal ou secondaire) catégorie 01 et plus sont concerné par cette deuxième Avis d'Appel d'offre national ouvert.

les entreprises peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics de la wilaya de m'sila rue cherid abdelhafid route ichbilia m'sila

Les offres déposées doivent être accompagnées des pièces précisées dans le cahier des charges et l'enveloppe extérieure portant la mention :

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°:(163 /2025)
ETUDE SUIVI, AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS DU CYCLE SECONDAIRE (Y COMPRIS CHAUFFAGE) DE LA WILAYA DE MSILA

- **Lot 09: Préparation de la cour + service de conciergerie + entretien du matériel du bâche a eau du lycée Mustafa IBn Boulaid a commune Maadid.**

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA
RUE CHERID ABDELHAFID ROUTE ICHBILIA M'SILA
(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la

mention « dossier de candidature »ou « offre technique » ou « offre financière » Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme

1/ dossier de candidature:

01-- une déclaration de candidature remplie ,datée, signée et cachetée.
02- une déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée.
03- Les statuts des soumissionnaires pour les personnes morales
04- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

– **Capacités professionnelles** :

Certificat de qualification et de classification en bâtiment (activité principale ou secondaire) catégorie 01 et plus.

2/ offre technique :

01- Déclaration à souscrire rempli, datée , signée et cachetée.
02- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.
03-Planning d'exécution des travaux remplis, datée, signée et cachetée
04-le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » rempli et signé par le Soumissionnaire.
05- Liste détaillée des moyens matériels proposée (fixe et mobile) destinée à la réalisation du projet signée par le soumissionnaire justifiée par une liste délivrée par un expert d'engins accompagnée de carte grise de ces engins au nom du soumissionnaire ou de l'entreprise (copie) l'assurance au nom du candidat ou de la société.
06- Liste des moyens humains (fiche d'affiliation a la CNAS pour l'encadrement technique) accompagnée par les Certificats de diplômes (copie) et parafiscale CACOBATH valide le jour d'ouverture.

3/ Dossier Financier :

01-Lettre de soumission remplie, datée, signée et cachetée.
02-Bordereau des prix unitaires rempli, daté, signé et cacheté.
03-Devis quantitatif et estimatif. Rempli, daté, signé et cacheté.

Remarque :

En application des dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n°15/247du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'attributaire du marché public, doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché les documents suivants :

- Copie registre commerce nouvel immatriculation.
- Dossier Fiscal et Parafiscal (Extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement, Et les mises à jour (CNASAT, CASNOS. CACOBATPH).
- Casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant où du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) du soumissionnaire ;
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès de l'antenne locale du CNRC lorsqu'il s'agit d'une personne morale, en cours de validité **2023 ou 2024**.

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s.il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.

Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

- Le délai de préparation des offres est fixé à **(15) jours** à compter de la première parution de l'appel d'offre .La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'au13h30Min. Après la première date de parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et B.M.O.P.Si le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis coïncide avec un jour de repos légal ou fin de semaine, la durée de préparation des offres sera prolongé le jour suivant du travail.
- Le délai de validité des offres est fixé à 03 mois + délai de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres .Tous les soumissionnaires sont invités d'assister à l'ouverture publique des plis le dernier jour correspondant le dépôt des offres à partir de 14 h au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de m'sila salle des réunion.

Le Jeune Indépendant **du 26/10/2026 / ANEP 2616035524**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES BLIDA-EL AFFROUN
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 001309109033056

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°01/DOU.B.AFF/2026 RELATIF AU TRANSPORT UNIVERSITAIRES DES ÉTUDIANTS EN MODE SUBURBAIN POUR L'ANNÉE 2027

Conformément à la loi N° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément aux dispositions des articles 52, 65 et 82 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des œuvres universitaires Blida El Affroun informe l'ensemble des candidats et les soumissionnaires dans le cadre d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/DOU.B.AFF/2026 relatif au transport universitaires des étudiants en mode suburbain de la ville universitaire (université de Blida 01 et université de Blida 02) pour l'année 2027; inséré dans le BOMOP et dans le quotidien en langue arabe الجديدة en date 11 Août 2026 et en langue française le jeune indépendant en date du 11 Août 2026 presse électronique, portail électronique des marchés publics que le marché a été attribué provisoirement, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges comme suit :

Désignation		Nom et prénom de soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale	Montant de marché en DA/TTC		Note technique .../100	Observation
				Minimum	Maximum		
Lot n° 01							
HADJOUT	UNIV-EL-AFFROUN	EURL MEDJEDOUB TRANSPORT	099919008324863	75 291 300,00	87 179 400,00	75	La seule offre éligible et conforme et qualifié techniquement
BOURKIKA	UNIV-EL-AFFROUN						
SIDI RACHED	UNIV-EL-AFFROUN						
BOUMEDFAA	UNIV-EL-AFFROUN						
Lot n° 02							
BOUSMAIL	UNIV-EL-AFFROUN	EPE EL DJAMIAYA LINAKL OUA EL KHADAMET SPA	002116105019075	52 907 400,00	61 261 200,00	60	La seule offre éligible et conforme et qualifié techniquement
CHAIBA	UNIV-EL-AFFROUN						
KOLEA	UNIV-EL-AFFROUN						
FOUKA	UNIV-EL-AFFROUN						
DOUAOUDA	UNIV-EL-AFFROUN						
HTATBA	UNIV-EL-AFFROUN						
Lot n° 03							
BOUSMAIL	UNIV BLIDA 01	EURL MEDJEDOUB TRANSPORT	099919008324863	66 925 600,00	77 492 800,00	62	La seule offre éligible et conforme et qualifié techniquement
CHAIBA	UNIV BLIDA 01						
FOUKA	UNIV BLIDA 01						
DOUAOUDA	UNIV BLIDA 01						
Lot n° 04							
KOLEA	UNIV BLIDA 01	EURL MEDJEDOUB TRANSPORT	099919008324863	52 229 100,00	60 475 800,00	71	Moins disant
HTATBA	UNIV BLIDA 01						
BOUMEDFAA	UNIV BLIDA 01						
SIDI ABDELLAH	UNIV BLIDA 01						
TIPAZA	UNIV BLIDA 01						
Lot n° 05							
MEFTAH	UNIV BLIDA 01	EPE EL DJAMIAYA LINAKL OUA EL KHADAMET SPA	002116105019075	93 605 400,00	108 385 200,00	70	La seule offre éligible et conforme et qualifié techniquement
SAFSAF	UNIV BLIDA 01						
SIDI BERHANE	UNIV BLIDA 01						
SIDI HAMED	UNIV BLIDA 01						
Lot n° 06							
LARBAA	UNIV BLIDA 01	EURL LOALOAT EL GHERB	002114042388706	54 094 425,00	62 635 650,00	50	Moins disant
Lot n° 07							
BOUGARA	UNIV BLIDA 01	EPE EL DJAMIAYA LINAKL OUA EL KHADAMET SPA	002116105019075	69 186 600,00	80 110 800,00	70	La seule offre éligible et conforme et qualifié techniquement
OULED SLAMA	UNIV BLIDA 01						
Lot n° 08							
BOUINAN	UNIV-EL-AFFROUN	EURL MEDJEDOUB TRANSPORT	099919008324863	84 561 400,00	97 913 200,00	71	Moins disant
BENKHELIL	UNIV-EL-AFFROUN						
BEN CHAABANE	UNIV-EL-AFFROUN						
Lot n° 09							
OUED ALLEUG	UNIV-EL-AFFROUN	EURL MEDJEDOUB TRANSPORT	099919008324863	46 011 350,00	53 276 300,00	65	La seule offre éligible et conforme et qualifié techniquement
BENI-TAMOU	UNIV-EL-AFFROUN						
Lot n° 10							
CFA BLIDA	UNIV-EL-AFFROUN	EURL MEDJEDOUB TRANSPORT	099919008324863	73 030 300,00	84 561 400,00	68	Moins disant
BOUARFA	UNIV-EL-AFFROUN						
HAY DROUICHE	UNIV-EL-AFFROUN						
Lot n° 11							
Université de BLIDA	Université-EL-AFFROUN	MEDJEDOUB DJOUBEYR TRANSPORT DE PERSONNE	186192600528198	114 564 870,00	132 054 000,00	55.33	La seule offre éligible et conforme et qualifié techniquement

Conformément à la loi N° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics notamment son article 56, et Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public tout soumissionnaire contestant le choix opéré indiqués ci-dessus par le service contractant peut présenter un recours, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans la presse écrite et électronique le portail électronique de marché public ou le BOMOP, auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sis à 11 chemin doudou mokhtar Alger. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.Le service contractant invite tous les candidats et les soumissionnaires non retenus, qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière à se rapprocher de ses services au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire de marché dans la presse écrite et électronique le portail électronique de marché public ou le BOMOP, pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Le Jeune Indépendant **du 26/10/2026 / ANEP 2616035069**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

AVIS DE CONSULTATION N°44/2026

WILAYA DE TIZI OUZOU
NIF : 099815019058902

Suite à l'infructuosité **du lot N°08 de l'avis d'appel d'offre N°01/2026, N°06/2026 et les avis de consultation N°27/2026 et 34.2026** , La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance **UN AVIS DE CONSULTATION N°44/2026 PORTANTTRAVAUX DE VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES DES PROGRAMMES DE LOGEMENTS PUBLICS A TRAVERS LA WILAYA DE TIZI OUZOU. PROGRAMME 2026**

LOT N°08 : Travaux de VRD P/S (voirie, aménagement extérieur et murs de soutènements) des 200 LPL 2eme tranche, et Aménagement et revêtement en béton bitumineux voie d'accès EPSP vers BOUGROU, réhabilitation et revêtement en bitumineux de la route et aménagement d'accès Cité 100 logements RHP TIZI EL DJAMAAcommune IFERHOUNENE

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :
Sont autorisées à participer ou soumissionner à cet appel d'offre que les entreprises :

1- Capacités professionnelles :
Ayant un Certificat de Qualification et de Classification Professionnelle en cours de validité à la date d'ouverture des plis dans le domaine :
- **Travaux public ou bâtiment (activité principale ou secondaire), catégorie IV (Quatre) et plus**

2-Capacités techniques :
a-Ayant déjà réalisé au moins un projet similaire de VRD portant :
- Travaux de voirie (revêtement en BB et compris corps de chaussée) de 01 Km ou plus, Justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrage publics, pour des projets réalises durant la période 2016-2025 portant : l'intitulé, le montant, le délai et date de réception provisoire.

b- Ayant un ingénieur(en génie civil ou travaux publics ou hydraulique) justifié par un diplôme+affiliation CNAS en cours de validité et une fiche carrière le cas échéant
c-Ayant une pelle ou retro chargeur justifié par une carte grise+police d'assurance en cours de validité.

3- Capacités financières :
Ayant déjà réalisé un chiffre d'affaire cumulé du bilan des trois (03) années 2022-2023-2024 approuvées par les services financiers en l'occurrence les impôt, d'un montant supérieur ou égale à :
- **30 000 000 DA TTC pour le lot 08**

N.B :
- **L'attributaire du marché est tenu de mettre en place trois (03) équipes de travail afin d'assurer la continuité du chantier 3/8heure/jours conformément à l'envoi n°366/2023 du 29/01/2023 émanant de monsieur le wali de Tizi-Ouzou**

- Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la construction de la wilaya de Tizi-Ouzou, Rue MALOULI AHMED M'DOUHA. Tizi-Ouzou au niveau du service du suivi des marchés publics.
- Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'adresse indiquée ci-dessus sous trois (03) enveloppes fermées, portées dans une enveloppe extérieure qui doit être anonyme.
- Les trois (03) enveloppes intérieures distinctes, et porteront la mention : **dossier de candidature, offre technique et offre financière.**

A/-L'enveloppe dénommée« DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :
1-Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
2-Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
3- Une copie du statut pour les personnes morales (éventuellement)
4-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
5-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 05 du présent cahier des charges à savoir :

a)-Capacités professionnelles :
- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle
- Une copie du registre de commerce

b)-Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :
- Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
- Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois années 2022-2023-2024(visé par les services des impôts).
- Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).

c)- Capacités techniques : les références professionnelles :
- Copie des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CACOBATH, CASNOS, extrait de rôle apuré et casier judiciaire)
- Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).
- moyens humains justifié par : diplôme+affiliation CNAS et une fiche carrière le cas échéant
- moyens matériels de l'entreprise justifié par : carte grise+police d'assurance et PV de huissier de justice justifiant la propriété du matériels avec les référence pour le matériels non roulant.
- Les références professionnelles de l'entreprise appuyées par des attestations de bonne exécution signées par les maîtres de l'ouvrage public des projets réalisés durant la période 20216-2025 portant : l'intitulé, le montant, le délai et la date de réception provisoire.

L'ensemble des pièces demandées doit être en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

B/-L'enveloppe dénommée« L'OFFRE TECHNIQUE » contient :
1)-La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2)-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif selon modèle joint au présent cahier des charges signé, paraphé, datéet tout autre document exigé à savoir :
- Les moyens humains à mobiliser pour le projet et leurs justificatifs pour chaque lot
- Le matériel à mobiliser pour le projet et leurs justificatifs pour chaque lot
- Méthodologie d'exécution des Travaux
- Délai d'exécution des travaux

3)-Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
4) Le procès-verbal de visite du site

C/-L'enveloppe dénommée «L'OFFRE FINANCIERE »contient :
1-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2-Le bordereau des prix unitaires (BPU)
3-Le devis quantitatif estimatif (DQE)
4-Tableau récapitulatif

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe anonyme, comportant la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°44/2026 PORTANT TRAVAUX DE VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES DES PROGRAMMES DE LOGEMENTS PUBLICS A TRAVERS LA WILAYA DE TIZI OUZOU. PROGRAMME 2026 - LOT N°08.

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications figurant au cahier des charges.

La durée de préparation des offres est fixée à **QUINZE (15) JOURS** à compter la première publication du présent avis dans le BOMOP, dans la presse nationale ou le portail des marchés public.

Le dossier de la soumission sera déposé et adressé à Monsieur le Directeur de L'urbanisme de l'architecture et de la construction de la Wilaya de Tizi-Ouzou, **RueMalouli Ahmed M'douha Tizi-Ouzou** direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction ; le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard **12h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Dans le cas où l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un moi supplémentaire.

L'attributaire du marché doit fournir les documents justifiants leurs information contenus dans la déclaration de candidature dans un délai de dix (10) jours conformément à l'article 69 du DP 15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marché publics et des délégations de service public.

L'ouverture, en séance publique, des plis techniques et financières, en réponse de l'ensemble des soumissionnaires, intervient pendant la même séance, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **13h00mn** au siège de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Le Jeune Indépendant **du 26/10/2026 / ANEP 2616035577**

LIGUE 1 MOBILIS (7E JOURNÉE)

Le CRB co-leader après son nul face à l'USMA, la JSK sur le podium

Le CR Belouizdad a rejoint le MC Oran en tête du classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, à la faveur du nul (2-2) obtenu face à l'USM Alger, en match derby, disputé samedi soir au stade du 5-Juillet, dans le cadre de la septième journée, ayant vu la JS Kabylie et le CR Aïn Témouchent repartir avec de précieuses victoires de leurs déplacements respectifs chez l'USM Khenchela (3-0) et l'ES Sétif (2-1).

Le Chabab avait commencé par mener (2-0), grâce à son buteur tunisien Benhammouda, auteur d'un doublée aux (8' sp et 28'), avant de se faire rejoindre au score, grâce à deux penalties, transformés par Ramdaoui (45'+10) et Khaldi (56').Sur leur lancée, les Rouge et Noir avaient essayé d'inscrire au moins un troisième but, pour reprendre l'avantage au score, et s'imposer dans ce derby, mais l'expulsion du défenseur Achraf Abada à dix minutes du coup de sifflet final a quelque peu tempéré leurs ardeurs. Ainsi, malgré une excellente deuxième mi-temps, grâce notamment à l'apport des remplaçants, l'USMA a dû se contenter d'un nul à domicile, qui la maintient à la cinquième du classement général, avec onze points. Les bonnes affaires du jour ont été réalisées essentiellement par la JS Kabylie et le CR Aïn Témouchent, qui se sont imposés hors de leurs bases, respectivement chez l'USM Khenchela (3-0) et l'ES Sétif (2-1).

La JS Kabylie poursuit sa belle série et commence à récolter les fruits de sa montée en puissance. Première victoire à l'extérieur, deuxième place provisoire et prime doublée : la soirée de Khenchela a été particulièrement réussie pour les Canaris.

La JS Kabylie commence sérieusement à trouver son rythme. Après le nul ramené de Sétif puis le large succès contre l'US Biskra, les Canaris ont confirmé leur bonne dynamique ce samedi à Khenchela avec une victoire nette 3-0 face à l'USMK. Un résultat important, puisqu'il s'agit du premier succès de la saison à l'extérieur pour les hommes de Karim Belhocine. La rencontre a pourtant mis du temps à se décanter. Réduite à dix dès la 20e minute après l'expulsion de Marouane Benzid, l'USMK a résisté jusqu'à la pause. La JSK a finalement accéléré au retour des vestiaires : Badis Bouamama a ouvert le score à la 49e minute, avant que Mohamed Réda Hamidi ne double la mise six minutes plus tard. Bilal Messaoudi a ensuite définitivement plié le match à la 67e. Avec cette victoire, la JSK porte son total à 13 points et grimpe provisoirement à la deuxième place du championnat. Les Kabyles enchaînent surtout un deuxième succès consécutif et semblent avoir définitivement digéré leur début de saison irrégulier.

De son côté, le CRT s'en est remis à l'efficacité de Zaâlouk (15') et Baouche (82') pour mener confortablement au stade du 8-Mai 1945, avant que l'ancien Usmiste, Benayad, ne sauve l'honneur pour les Sétifiens à la 90'+2. Une importante victoire en déplacement, qui permet au nouveau promu de se placer à la septième place du classement général, avec huit points, a égalité avec la JS El Biar, qui la veille, a été tenue en échec à domicile par le MC Oran (0-0).

De son côté, et suite à cet énième échec depuis l'entame de la saison, l'Aigle Noir sétifien recule à la douzième place du classement général, avec un maigre capital de cinq points. A l'inverse, l'Olympique Akbou et le MB Rouissat, qui se portent relativement bien en ce début de saison, ont confirmé tout le bien qu'en pensait d'eux, en réalisant de nouvelles



performances, respectivement (3-0) contre le CS Constantine et (1-1) chez l'ASO Chlef, se maintenant ainsi dans des positions confortables dans le milieu de tableau. Pour sa part, la JS Saoura tarde toujours à trouver son rythme de croisière, comme en témoigne son nouveau faux pas à domicile contre l'ES Ben Aknoun (0-0). Le club de Béchar reste scotché ainsi à la 15e et avant dernière place du classement général, avec un modeste capital de trois points, alors que l'ESBA est 10e, avec sept points. Les péripéties de cette septième journée se poursuivront mardi, avec le déroulement du huitième et dernier match inscrit à son programme, et qui mettra aux prises l'US Biskra et le MC Alger. Un des duels les plus déséquilibrés de cette journée, entre le champion en titre qui se déplace chez l'actuelle lanterne-rouge.

LIGUE 1

L'ES Sétif annonce vouloir se séparer de son entraîneur égyptien, Hamada Sedki

L'ES SÉTIF, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé dimanche matin la tenue d'une réunion d'urgence avec l'entraîneur en chef de son équipe senior, l'Egyptien Mohamed Yahia Mahmoud Sedki, dit "Hamada Sedki", pour étudier la possibilité d'une séparation à l'amiable, et dès l'après-midi même. "La Direction de l'ESS compte tenir une réunion d'urgence avec l'entraîneur Hamada Sedki, ce dimanche après-midi, pour étudier la possibilité d'une séparation à l'amiable, avec lui ainsi qu'avec les autres membres de son staff technique, au vu de la longue séries mauvais résultats qui ont été concédés en ce début de saison" a encore précisé la Direction de l'Aigle Noir dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Les responsables sétifiens se sont dits "soucieux" de l'état dans lequel se trouve actuellement leur équipe, qui pointe à une modeste douzième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec un capital de cinq points, et qui reste sur une défaite à domicile contre le nouveau promu CR Aïn Témouchent (2-1), dans le cadre de la septième journée .La Direction de l'Aigle Noir a conclu en affirmant qu'il est de son "devoir de prendre toutes les décisions qui s'imposent, pour le bien de l'équipe et de ses supporters". Agé de 66 ans, Sedki avait pris les commandes techniques de l'ESS en juillet 2026, avec pour mission de redorer son blason et de jouer les premiers rôles, aussi bien en Ligue 1 qu'en Coupe d'Algérie.

Ancien défenseur central du Ahly du Caire entre 1984 et 1993, Sedki a remporté plusieurs titres nationaux et internationaux en tant que joueur, et il compte 27 sélections avec les Pharaons.

Après la fin de sa carrière de joueur et sa reconversion, il a dirigé plusieurs clubs égyptiens, dont Smouha, ENPPI, Al Hazm, Al Hilal, Al Entag et ZED FC, avant de tenter une expérience en Algérie, à travers l'ESS.



CRB

Maâloul annonce son départ

COUP de théâtre au CR Belouizdad. L'entraîneur tunisien Nabil Maâloul a annoncé sa démission à l'issue du derby face à l'USM Alger, conclu sur un score de parité (2-2), ce samedi.

Alors que le Chabab avait pris une avance de deux buts avant de se faire rejoindre au score, le technicien tunisien a créé la surprise en annonçant son départ à la fin de la conférence de presse d'après-match: «Je remercie le groupe Madar, les dirigeants et les supporters pour leur soutien, mais je ne peux plus poursuivre ma mission.», a déclaré Maâloul, sans donner davantage de précisions sur les raisons de sa décision. Malgré la déception liée au résultat, l'entraîneur du CRB a tenu à défendre ses joueurs, estimant qu'ils avaient tout donné durant la rencontre: «Je n'ai rien à reprocher à mes joueurs. Ils se sont battus et ont tout donné tout au long du match.», a-t-il affirmé. Le technicien tunisien a également estimé que son équipe aurait dû bénéficier d'un penalty à la suite d'une faute sur l'attaquant Ben Hammouda: «Nous aurions dû bénéficier d'un penalty pour une faute commise sur Ben Hammouda.», a-t-il déclaré. Reste désormais à savoir s'il s'agit d'une démission à chaud ou si les dirigeants du CRB parviendront à convaincre Nabil Maâloul de revenir sur sa décision et de poursuivre sa mission à la tête du Chabab

LIGUE 2 (7E JOURNÉE)

Le GC Mascara rejoint l'USM Blida en tête, la JS Azazga recolle au MSP Batna

Le GC Mascara a rejoint l'USM Blida en tête du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, tandis que la JS Azazga a créé la surprise en s'installant aux côtés du MSP Batna en tête du groupe Centre-Est, à l'issue de la septième journée disputée vendredi et samedi, marquée par plusieurs résultats nuls et des victoires importantes en déplacement.

Dans le groupe Centre-Ouest, l'USM Blida, tenue en échec en déplacement par le MC Saïda (0-0), conserve la première place avec 17 points, à égalité avec le GC Mascara, auteur d'une précieuse victoire à l'extérieur face à l'ESM Koléa (4-2). Le GC Mascara a ainsi réalisé la meilleure opération de cette journée en s'imposant dans un match prolifique, lui permettant de revenir à hauteur des Blidéens, alors que le RC Kouba, troisième avec 15 points, a laissé filer deux unités à Tiaret face à la JSMT (2-2). Le MC Saïda, qui compte un match en moins, occupe la quatrième place avec 14 points, devant l'ES Mostaganem, l'USM El Harrach, l'IRB Sidi M'Hamed Benali et l'ASM Oran, regroupés à 11 points. Le derby de Mostaganem entre le WAM et l'ESM s'est achevé sur un score vierge (0-0), tout comme les rencontres ASM Oran - IRB Sidi M'Hamed Benali et USM El Harrach - MC El Bayadh. De son côté, le NA Hussein Dey a renoué avec la victoire en dominant le RC Arbaâ (1-0), tandis que le WA Tlemcen s'est imposé à domicile face à la JS Taghit (2-0), qui reste avant-dernière avec un seul point. En bas de tableau, le MC El Bayadh, tenu en échec par l'USM El Harrach, demeure 14e avec trois points, alors que le RC Arbaâ ferme la marche avec 1 point et deux matchs en moins.



GR. CENTRE-EST : LE MSPB ET LA JSA À ÉGALITÉ

Dans le groupe Centre-Est, le MSP Batna et la JS Azazga occupent conjointement la première place avec 14 points chacun, à l'issue de cette septième journée. Le MSPB a perdu son match en déplacement face à la JSM Skikda (1-0), alors que la JSA a réalisé une bonne opération en s'imposant sur le terrain de l'IRB Nezla (1-0), lui permettant ainsi de prendre la tête du classement à égalité avec le club batnéen. L'USM Annaba a également signé une victoire importante à l'extérieur face au CR Béni Thour (2-1), portant son total à 13 points et se rapprochant à une longueur du duo de tête. L'AS Khroub a, de son côté, remporté le derby face au MO Constantine (1-0), rejoignant la JSM Skikda à la quatrième place avec 12 points, tandis que le NC Magra, tenu en échec par la JSD Jijel (0-0), occupe la sixième position avec 11 unités. Le MO Béjaïa a signé un succès à domicile face au Paradou AC (2-1), alors que le NRB Teleghma a battu le NRB Béni Oulbane (1-0). Le CA Batna s'est également imposé devant l'US Chaouia (2-0). En bas de tableau, l'IRB Nezla totalise quatre points, devant le CR Béni Thour (3 pts) et la JSD Jijel, lanterne rouge avec deux points. Les deux groupes restent ainsi très disputés après sept journées, avec des écarts réduits en tête du classement et plusieurs formations encore en mesure de se rapprocher des premières places lors des prochaines journées.

MONDIAL-FESTIVAL DE LA FIFA U15 (2E JOURNÉE)

Victoire de l'Algérie face au Suriname (5-0)

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 15 ans (U15) s'est imposée face au Suriname sur le score de 5 à 0, lors de la deuxième journée de la Coupe du monde-Festival de la FIFA 2026, disputée dimanche dans la capitale azerbaïdjanaise, Bakou. Après leur victoire face à l'Argentine (1-0) samedi, les jeunes protégés de Karim Ziani confirment leur excellent début de tournoi. Ils poursuivront la phase de poules avec une deuxième rencontre au programme de cette journée de dimanche face au Taipei chinois, avant de terminer devant le Malawi et Oman, lundi. La première édition de la Coupe du monde U-15 se dispute avec un format de 8 joueurs contre 8. Les matchs sont plus courts, composés de deux mi-temps de20 minutes chacune.
L'événement rassemble près de 190 pays répartis en 32 groupes au départ, avec pour objectif de faire jouer un maximum de matchs internationaux aux jeunes (au moins 9 rencontres par équipe au total). Lors de la phase de qualification (Premier tour), les équipes s'affrontent au sein de leur poule sous forme de mini-championnat. Aucune équipe n'est éliminée à la fin de cette phase. Durant la phase de tournoi (Second tour), les nations sont réparties, en fonction des résultats obtenus lors du premier tour, dans 6 niveaux de performance différents (de la catégorie A à F). Un vainqueur est désigné pour chaque catégorie, mais seule l'équipe qui remporte le Niveau A est officiellement sacrée championne du monde U-15.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE / MONDIAUX-2026

Kaylia Nemour conserve son titre aux barres asymétriques

LA GYMNASTE algérienne Kaylia Nemour a conservé son titre de championne du monde aux barres asymétriques, en remportant la médaille d'or avec une excellente note de 15,333 points, samedi à Rotterdam (Pays-Bas), à l'occasion des Championnats du monde 2026 de gymnastique artistique.La championne olympique des Jeux de Paris-2024 a dominé la finale grâce à une prestation de haut niveau, obtenant 7,000 points en difficulté et 8,333 points à l'exécution, pour un total de 15,333 points. L'Allemande Helene Kevric a pris la deuxième place avec 14,833 points, devant l'Américaine Skye Blakely, médaillée de bronze avec 14,600 points. Agée de 19 ans, Nemour confirme ainsi sa place parmi les meilleures gymnastes mondiales en conservant la couronne conquise lors des Mondiaux-2025 à Jakarta. Ce nouveau sacre vient enrichir un palmarès déjà marqué par son titre olympique à Paris, sa médaille d'argent aux Mondiaux d'Anvers en 2023 et plusieurs podiums en Coupes du monde. Cette nouvelle consécration confirme également le rayonnement de la jeune championne algérienne sur la scène internationale, où ses performances constituent une source d'inspiration pour de nombreuses jeunes gymnastes en Afrique et dans le monde arabe. Pour rappel, Kaylia Nemour avait terminé à la quatrième place du concours général, vendredi, avec un total de 54,998 points. La gymnaste algérienne disputera dimanche sa troisième et dernière finale de ces Mondiaux de Rotterdam, au concours de la poutre, avec l'ambition de conclure sa participation sur une nouvelle performance de premier plan. Sur le plan collectif, l'équipe nationale féminine algérienne, qui a signé une participation historique à cette compétition, avait terminé à la 20e place avec un total de 151,996 points. Six athlètes algériens ont participé aux Mondiaux de gymnastique artistique : Adam Cogat, Djenna Laroui, Louna H'Mames Moallic, Sihem Hamidi, Lena Khenoun et donc Kaylia Nemour.



Le processeur Core i5-110 : quand Intel fait du neuf avec du vieux, voire du préhistorique

Le Core i5-110 est-il une véritable nouveauté ou simplement un nouveau nom pour le Core i5-10400 lancé au cours du secontre trimestre 2020 ?



Souvent critiqué pour la faible durée de vie de ses sockets pour processeurs, Intel surprend son monde en lançant – en 2025 donc – une puce compatible avec le LGA-1200, un socket qui a débuté sa carrière en 2020.

Le socket LGA-1200 revit, 5 ans après

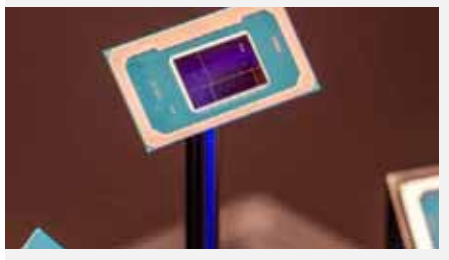
Pas de conférence de presse ou d'annonce en grande pompe, Intel s'est montré plutôt discret pour le lancement de son dernier processeur, le Core i5-110 qui a déboulé il y a seulement quelques jours.
Il faut dire que la seule réelle surprise de cette puce est le fait qu'elle repose sur le socket LGA-1200, un support qui n'a plus guère été considéré par Intel depuis déjà quelques années.
Lancé en 2020, le support de la génération Comet Lake a cédé la place aux LGA-1700 (Alder Lake, Raptor Lake) et, même, aux LGA-1851 (Arrow Lake) lequel ne devrait d'ailleurs pas durer encore très longtemps, le LGA-1954 (Nova Lake) arrive en fin d'année prochaine.

Sur le papier, on peut se dire qu'Intel revoit sa façon de faire alors qu'elle a été très souvent critiquée pour la faible durée de vie de ses plateformes. Alors que l'AM4 d'AMD a connu des nouveautés pendant près de dix ans, les supports d'Intel ne sont généralement d'actualité que pendant deux ou trois ans.

Un Core i5-10400 renommé

Cela dit, il ne faut pas se réjouir trop vite et, en regardant les caractéristiques techniques du Core i5-110 (ci-dessus), on se rend bien compte qu'il ne s'agit pas réellement d'une nouveauté.
En effet, cette puce n'est finalement rien d'autre qu'un Core i5-10400 qu'Intel décide de recommercialiser sous un autre nom. Les deux puces appartiennent à la même génération, Comet Lake. Elles disposent aussi du même nombre de cœurs (6), de même fréquence (2,9 GHz de base, 4,3 GHz en boost) et avec la même quantité de cache « Intel Smart Cache » (12 Mo).
La solution graphique intégrée est également identique (Intel UHD Graphics 630) avec la même fréquence de fonctionnement (1,15 GHz) et le TDP globale des deux puces n'est pas plus différent (65 watts). Intel ne prend d'ailleurs même pas la peine de changer le prix de lancement – cinq ans plus tard pourtant ! – pour une puce commercialisée 200 dollars.
Seule différence, le Core i5-110 n'est distribué qu'en tray, c'est à dire sans boîte et, donc, sans système de refroidissement. On peut se demander le pourquoi du comment d'une telle sortie : Intel a-t-elle noté une demande pour Comet Lake ou le LGA-1200 ? On peine à croire qu'il s'agit simplement de pouvoir annoncer une durée de vie de cinq ans pour le LGA-1200 tout même.

Pas encore sortie, déjà patchée : la solution graphique des CPU Panther Lake se booste sur Linux



PANTHER LAKE ne doit pas débarquer avant la fin de l'année, mais sa solution graphique intégrée – objet de toutes les attentions – a déjà été maintes fois mise à jour par Intel qui compte sur ses performances pour s'imposer.
Dans le monde des processeurs mobiles d'Intel, la génération Lunar Lake se prépare à céder la place à Panther Lake dont la sortie reste calée à la fin de cette année 2025… même si la production de masse n'est pas attendue avant la fin 2026.

Intel au chevet de l'iGPU Panther Lake

Avec la sortie de son architecture Panther Lake, Intel ambitionne de confirmer son retour en forme sur le secteur processeur mobile initié avec la gamme précédente, les puces Lunar Lake.
Panther Lake devrait notamment se focaliser sur le segment à consommation électrique limitée grâce à diverses optimisations, mais aussi et surtout, à la mise en place du nœud de gravure 18A sur les lignes d'Intel Foundry. La gamme Panther Lake sera la première à profiter d'une telle finesse chez Intel et il en va de la crédibilité de la firme américaine en matière de production.
Pour autant, Panther Lake ne se limite pas à cette innovation et la gamme sera aussi l'occasion d'introduire les nouveaux cœurs graphiques Xe3. Des cœurs qui, bien sûr, profiteront aux usagers des systèmes Windows, mais Intel ne doit pas se contenter de ce seul environnement logiciel et les récentes fuites publiées par Phoronix soulignent l'intérêt que porte Intel à Linux.
Ainsi, une récente mise à jour au sein de la bibliothèque Mesa a été évoquée par nos confrères : la bibliothèque Mesa se charge de tout ce qui est accélération graphique des GPU AMD et Intel sous Linux. De fait, compte tenu de la complexité des environnements logiciels d'aujourd'hui, une telle mise à jour n'a rien de surprenant. Disons simplement qu'elle souligne une fois de plus l'intérêt que porte Intel aux solutions logicielles élargies, il n'est plus question de se soucier simplement de Windows. Mieux, on le voit dans les outils de mesure utilisés – au sein d'Intel – pour évaluer les gains obtenus sur ses solutions graphiques, le panel est large.
Le jeu vidéo – autrefois parent pauvre de Linux – n'est plus le moins du monde oublié et c'est ainsi que des titres tels Black Myth: Wukong, Borderlands 3, Cyberpunk 2077, Hitman 3, Hogwarts Legacy, Shadow of the Tomb Raider ou Total War Warhammer 3 sont utilisés par les développeurs d'Intel. Alors, c'est vrai, les jeux cités ne sont pas tous de la dernière fraîcheur, mais l'intérêt porté par Intel pour le jeu sous le Linux est le reflet d'un revirement plus général.
Autrefois complètement dans l'ombre de Windows, le système d'exploitation au pingouin se fait une vraie place… merci le Steam Deck de Valve et son système SteamOS sur base Linux ! Intel, et plus encore Panther Lake, ne compte pas se laisser distancer et on notera au passage que c'est sur les jeux les plus récents (Black Myth: Wukong) que la récente mise à jour Intel a le plus d'impact.

Avec iOS 26, l'iPhone s'anime et prend vie, mais pas grâce à l'IA



LA SEMAINE prochaine, Apple donnera le coup d'envoi pour iOS 26 et amorce ainsi sa transition pour une refonte visuelle homogénéisée sur l'ensemble de ses systèmes. Mais à part cette nouvelle interface, quoi de neuf à se mettre sous la dent ? Compatible avec l'iPhone 11 et les modèles ultérieurs, iOS 26 déploie trois axes majeurs : un design "Liquid Glass" qui unifie l'écosystème Apple, une intégration un peu plus poussée de l'IA via Apple Intelligence et ChatGPT (et non, sans nouvelle version de Siri) ainsi qu'un lot de mises à jour pour ses applications natives.

iOS fait peau neuve

Le flat design est mort (enfin, pour l'instant). Avec iOS 26, les graphistes introduisent ainsi des éléments translucides qui simulent les propriétés du verre.

Le patron de Google DeepMind veut un organisme d'autorégulation mené par les États-Unis pour l'IA de pointe

Alors que la course aux modèles les plus puissants s'intensifie entre laboratoires américains, chinois et désormais coréens, la question de leur évaluation avant mise sur le marché reste largement improvisée.



Aux États-Unis, l'administration Trump exige depuis le mois dernier un examen gouvernemental des modèles de pointe trente jours avant leur sortie, une procédure critiquée pour son manque de rigueur technique et de transparence. C'est dans ce contexte que Demis Hassabis, cofondateur et dirigeant de Google DeepMind, propose de sortir cette évaluation des mains de l'État pour la confier à un organisme professionnel indépendant, sur le modèle de ceux qui encadrent déjà la finance américaine.

Un organisme calqué sur le régulateur financier FINRA

Dans un texte publié sur X, Demis Hassabis appelle les États-Unis à mettre en place un nouvel « organisme de normes », qui prendrait la forme d'un partenariat public-privé sous supervision fédérale ou d'un organisme d'autorégulation, à l'image de la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), qui encadre les maisons de courtage américaines sous la tutelle de la SEC. Son conseil d'administration devrait, selon lui, réunir des experts techniques indépendants ainsi que des représentants du monde de l'open source. Le financement, jugé « substantiel » pour attirer des talents de premier plan et disposer de ressources de calcul suffisantes pour des tests à grande échelle, reviendrait principalement à l'industrie elle-même.

Une adhésion volontaire, puis progressivement obligatoire

Le dispositif imaginé par Hassabis prévoit une montée en puissance progressive : les laboratoires de pointe partageraient d'abord volontairement leurs modèles avec l'organisme, jusqu'à trente jours avant leur sortie, afin qu'ils soient évalués. Une fois le protocole jugé « efficace et robuste », le passage à un cadre obligatoire pourrait suivre rapidement : la certification deviendrait alors une condition préalable au déploiement sur le marché américain. Les laboratoires travailleraient également avec l'organisme pour corriger toute vulnérabilité critique découverte après la mise sur le marché.

DeepMind fusionne avec la Brain Team de Google pour accélérer sur l'IA

Cybersécurité, biologie, dérives des IA agentiques : le champ des évaluations

Les tests envisagés couvriraient des domaines jugés à haut risque, comme la cybersécurité ou les menaces biologiques, mais aussi des comportements plus spécifiques aux IA agentiques, telles que les tentatives de contournement des garde-fous de sécurité ou les signes de tromperie de la part d'un modèle. L'organisme veillerait également au respect de bonnes pratiques, comme le marquage numérique des images générées par IA. Pour Hassabis, l'industrie reste aujourd'hui prise dans une compétition commerciale et géopolitique telle que le rythme des avancées technologiques dépasse largement notre capacité à en comprendre les conséquences : face à une incertitude et à des enjeux aussi élevés, une forme d'optimisme prudent constituerait, selon lui, la seule stratégie raisonnable.

Une réponse implicite aux critiques visant les contrôles de l'administration Trump

Plusieurs médias américains, dont TechCrunch, relient cette proposition aux examens ad hoc menés par le gouvernement américain sur les derniers modèles de pointe, dont Claude Mythos 5 d'Anthropic et GPT-5.6 Sol d'OpenAI, dans le cadre du décret signé le mois dernier par Donald Trump.

Ce dispositif impose aux entreprises d'IA de soumettre leurs modèles les plus performants à une vérification de sécurité gouvernementale trente jours avant leur lancement.

Or, ces évaluations ont été critiquées par l'industrie pour leur manque d'expertise technique et l'opacité de leur processus décisionnel. En proposant de confier cette mission à un organisme indépendant mais reconnu par l'État, Hassabis cherche à offrir une alternative crédible, à mi-chemin entre l'autorégulation totale des laboratoires et une réglementation gouvernementale jugée trop rigide pour suivre le rythme du secteur.

Un cadre applicable à tous les modèles de pointe, sans distinction d'origine

Demis Hassabis précise que le champ d'application de cet organisme concernerait l'ensemble des modèles de pointe, quelle que soit leur nationalité ou leur nature, ouverte ou fermée, à l'exclusion des modèles non considérés comme étant à la pointe, notamment ceux développés par des start-ups ou dans le monde académique. Il affirme vouloir voir cet organisme opérationnel avant la fin de l'année, et indique avoir déjà informé l'administration Trump, des laboratoires concurrents ainsi que des responsables européens, décrivant les retours reçus jusqu'ici comme « très positifs ».

ASML dépasse les attentes grâce au boom de l'IA et relève ses prévisions



PORTÉ par la forte demande en semi-conducteurs destinés à l'intelligence artificielle, le géant néerlandais de la photolithographie ASML a publié des résultats trimestriels supérieurs aux attentes.

Le fabricant néerlandais a enregistré un solide deuxième trimestre, marqué par une forte progression de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité. Soutenue par l'essor des puces destinées aux applications d'intelligence artificielle, l'entreprise a bénéficié d'une accélération des investissements de ses principaux clients, spécialisés dans les semi-conducteurs et les mémoires de nouvelle génération. Ces performances, supérieures aux attentes du marché, ont conduit le groupe à relever ses prévisions pour l'ensemble de l'exercice, tout en confirmant une hausse de ses capacités de production afin de répondre à une demande qui devrait rester soutenue dans les années à venir.

ASML promu nouvel actionnaire poids lourd de Mistral AI

Des résultats trimestriels au-dessus des attentes

Au deuxième trimestre, ASML a réalisé un chiffre d'affaires de 9 327 milliards d'euros, en progression de 6 % par rapport au trimestre précédent et de 21 % sur un an. Ce résultat dépasse les anticipations des analystes, qui tablaient sur 8 896 milliards d'euros.

Le groupe affiche également une marge brute de 54 % et un bénéfice net de 2,9 milliards d'euros, confirmant la solidité de son activité malgré un contexte géopolitique et commercial toujours incertain.

« Face à la demande accrue de semi-conducteurs logiques et de mémoire stimulée par l'IA, nos clients accélèrent leurs investissements pour accroître leurs capacités de production », a déclaré le directeur général Christophe Fouquet. Selon lui, cette dynamique se traduit par une hausse des commandes d'équipements de lithographie et renforce la visibilité du groupe sur la demande de long terme.

Des prévisions revues à la hausse

Fort de cette dynamique, ASML relève ses objectifs financiers pour l'ensemble de l'exercice.

Pour le troisième trimestre, le groupe anticipe un chiffre d'affaires compris entre 11 et 12 milliards d'euros, avec une marge brute située entre 55 % et 57 %.

Sur l'ensemble de l'année, ASML vise désormais un chiffre d'affaires compris entre 43 et 45 milliards d'euros, contre une prévision précédente de 36 à 40 milliards d'euros. La marge brute attendue est également revue à la hausse, dans une fourchette de 54 % à 56 %, contre 51 % à 53 % auparavant.

Cette révision traduit la vigueur persistante de la demande liée à l'intelligence artificielle, qui pousse les fabricants de puces à multiplier les investissements dans de nouvelles capacités de production.

De nouvelles capacités de production

Pour accompagner cette croissance, ASML poursuit un ambitieux programme d'investissement industriel. Le groupe prévoit d'augmenter d'environ 30 % sa capacité de production de machines de lithographie EUV d'ici 2027, en ajoutant une trentaine d'unités à sa capacité actuelle, avant d'envisager une nouvelle hausse comparable à partir de 2028.

Parallèlement, l'entreprise travaille également à renforcer sa production de systèmes de lithographie DUV les plus avancés afin de répondre à une demande toujours soutenue sur ce segment.

ASML demeure aujourd'hui le seul fabricant au monde capable de produire en série des équipements de lithographie EUV, une technologie essentielle à la fabrication des semi-conducteurs les plus avancés.

Utilisant une longueur d'onde de 13,5 nanomètres, soit environ treize fois plus courte que celle des systèmes ArF conventionnels, cette technologie permet de graver des circuits toujours plus fins et constitue un élément clé de la prochaine génération de puces destinées notamment à l'intelligence artificielle et au calcul haute performance.

Une irlandaise s'est vue refuser un travail d'enseignement en Corée du Sud à cause de la « nature alcoolique des irlandais » !



EN 2014, l'enseignante Katie Mulrennan, du comté de Kerry, en Irlande, a envoyé par courriel une demande d'emploi pour le poste d'enseignante d'anglais à Séoul, la capitale sud coréenne.
Une semaine plus tard, elle a reçu une réponse scandaleuse de l'agence à laquelle elle a envoyé la demande qui dit : « Nous somme désolés de vous informer que notre client n'embauche pas les Irlandais en raison de la nature alcoolique de votre genre. »

Certaines personnes n'ont besoin que de 4 heures de sommeil par nuit !

SELON les scientifiques, c'est une mutation du gène hDEC2 qui est à l'origine de ce fait, en effet, cette mutation génétique diminue la longueur idéale du sommeil qui est généralement de 7 à 8 heures à seulement 4 heures. Les personnes qui ont cette mutation n'ont besoin que de cette durée pour passer une longue journée sans ressentir de la fatigue ou n'importe quel autre symptôme dû au manque de sommeil.

Un enfant de 9 ans a réussi à braquer une banque à New York tout seul !



EN 1981, un garçon de 9 ans a essayé de voler une banque à New York dans le centre de Manhattan, et il a réussi son hold-up. En effet, muni de son arme-jouer, l'enfant est allé à la banque pour jouer, il avait utilisé le pistolet comme dans les films et une femme lui avait donné de l'argent.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Les ultra-riches se font installer des salles à neige sur leurs yachts pour mieux supporter les vagues de chaleur

On savait déjà que le réchauffement climatique ne nous affecterait pas tous de la même manière: avec de l'argent en suffisance, les périodes de canicule semblent tout d'un coup bien plus supportables. Mais les climatisations d'intérieur à plusieurs milliers d'euros, c'est déjà du passé, pour les ultra-riches, qui se font dorénavant installer des "snow rooms".

Aussi fou soit-il, le concept est simple, décrit le New York Times: c'est l'inverse d'un sauna. Une salle spéciale, climatisée à des températures négatives, et généralement aménagée avec une esthétique à l'avenant, de caverne ou de forêt nordique, par exemple. Des odeurs et des sons, comme des chants d'oiseaux, peuvent encore renforcer l'immersion. Certains modèles génèrent même de la neige, qui tombe avec douceur sur qui aura envie de s'offrir un petit séjour hivernal en plein été.

De la neige à bord

Bien sûr, un tel dispositif n'est pas à la portée de toutes les bourses, et le quotidien américain évoque sans détour ceux qui trônent sur "l'Everest économique". Comme le prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmane, qui a acquis le Serene, le plus grand yacht du monde. Une embarcation de 134 mètres de long à bord de laquelle le propriétaire précédent, le magnat russe de la vodka Yuri Schefler, avait fait installer une salle dans laquelle il fait -12°C toute l'année. On raconte que ce natif d'Orel, à 368 km au sud-ouest de Moscou, voulait retrouver les rudes hivers de son enfance sur demande.
Si ces "snow rooms" tenaient encore du caprice il y a quelques années, elles sont dorénavant proposées dans le catalogue des aménagements "classiques" des constructeurs de yachts de grand luxe. Selon Kevin Kramer, courtier chez Burgess Yachts, il s'agit d'un changement de paradigme assez important dans le secteur: "À une époque, la conception des yachts tournait surtout autour de la fête, de l'alcool et des bars.
Aujourd'hui, l'accent est clairement mis sur la forme physique et la longévité. Un bain glacé prend moins de place et est beaucoup plus simple à concevoir techniquement, mais la chambre à neige représente une forme de surenchère propre au très haut de gamme."
Le Serene se loue pour des sommes qui se chiffrent en millions de dollars, et des personnalités comme Bill Gates ont déjà passé leurs vacances en famille sur ce yacht et ont donc, on peut l'imaginer, profité de la salle à neige ; à 5 millions de dollars par semaine, ce serait dommage de ne pas l'utiliser. Mais cette commodité bien pratique quand le bitume fond et que les forêts s'embrasent séduit de plus en plus, chez les ultra-riches.

La résidence la plus chère au monde

Un temps l'apanage des spas les plus luxueux, les salles à neige apparaissent désormais dans des résidences privées. Comme chez le milliardaire de la pétrochimie Mukesh Ambani, qui a fait installer une "snow room" à Antilia, sa résidence privée de Mumbai de 173 m de haut dans laquelle il vit avec sa famille.
Le magazine Forbes a estimé que cet immeuble était la résidence privée la plus chère du monde, avec un coût de construction estimé entre un et deux milliards de dollars.
Si le détail de la facture n'est pas connu, l'installation d'une chambre froide de confort peut coûter 130.000 dollars.
Quant au coût énergétique d'une telle installation, il n'est pas directement évoqué. Mais TechnoAlpin, leader de l'enneigement artificiel des pistes de ski depuis 1990 et qui se consacre désormais à cette technologie, assure que "jusqu'à 80 % de l'énergie électrique peut être récupérée et utilisée, par exemple pour chauffer des piscines."

Le syndicat des scénaristes américains s'oppose en justice au rachat de Warner par Paramount

SUSPENSE HOLLYWOODIEN • Mardi, le syndicat des scénaristes américains (WGA) a attaqué en justice le projet de rachat du studio Warner Bros Discovery par Paramount Skydance
Un obstacle de plus pour le projet de fusion qui agite Hollywood. Le syndicat des scénaristes américains (WGA) a lancé des poursuites mardi contre le projet de rachat du studio Warner Bros Discovery par Paramount Skydance. Motif : cela violerait le droit à la concurrence et nuirait à la profession. Lundi, le procureur général de Californie, Rob Bonta, a bloqué administrativement la manœuvre.
Malgré l'assentiment du ministère américain de la Justice, une partie d'Hollywood espère encore voir cette perspective enterrée.
Beaucoup craignent que ce mariage à 110 milliards de dollars ne débouche sur des suppressions d'emplois massives dans une industrie ayant déjà connu plusieurs vagues de fusions et de licenciements.

Un mastodonte redouté

Si l'opération aboutit, la famille Ellison, propriétaire du conglomérat Paramount Skydance et proche de Donald Trump, contrôlerait deux chaînes d'information, CBS News et CNN, deux grands studios de cinéma, Paramount Pictures et Warner Bros, ainsi que deux plateformes de streaming, Paramount + et HBO Max. Le nouveau géant deviendrait « le plus grand acheteur de programmes cinématographiques et télévisuels originaux aux Etats-Unis », ce qui « menace la santé économique et créative de l'industrie américaine du divertissement », souligne la WGA dans sa plainte.

« Cette fusion n'est pas inévitable »

Il serait « le plus grand employeur de scénaristes, doté d'un pouvoir considérable pour faire baisser nos salaires, éliminer les opportunités pour les scénaristes émergents, supprimer des emplois dans l'ensemble du secteur et produire moins de programmes, ce qui aurait des répercussions sur la diversité narrative », a insisté dans un communiqué Tom Fontana, le président de la branche Est du syndicat des scénaristes. « Cette fusion n'est pas inévitable et nous nous battons pour l'empêcher », a-t-il ajouté. Paramount, qui s'est livré à une guerre d'enchères contre Netflix pour mettre la main sur Warner Bros, soutient de son côté que l'opération donnera naissance à un rival solide pour concurrencer Netflix, Amazon et Apple.



Le réveil d'une ancienne faille pourrait provoquer un immense séisme au Canada



Longtemps considérée comme endormie depuis 40 millions d'années, la faille de Tintina pourrait en réalité accumuler de la tension depuis au moins 12 000 ans. Et donc provoquer prochainement un puissant tremblement de terre au Canada.

Alors que la péninsule russe du Kamtchatka vient de connaître l'un des plus puissants séismes jamais enregistrés, c'est désormais le Canada qui est en alerte rouge. Comme l'explique un article du site Science Alert, un groupe de chercheurs de l'Université de Victoria et de l'Université de l'Alberta vient en effet de tirer la sonnette d'alarme quant à l'activité possible de la faille de Tintina.

Une faille pas tout à fait endormie

Longue d'environ 1000 kilomètres, cette faille traverse le nord du Canada en passant par le territoire du Yukon, avant de terminer sa course en Alaska. Mais surtout, elle était considérée comme endormie depuis 40 millions d'années et donc sans le moindre risque pour les vies humaines, certes peu nombreuses, de ces régions reculées d'Amérique du Nord. De nouvelles études viennent pourtant de révéler que ces conclusions n'ont peut-être rien de définitif.

Réalisées grâce à une combinaison d'images satellites haute résolution et de la technologie LIDAR (pour laser imaging detection and ranging, soit en français détection et estimation de la distance par la lumière), qui mesure la réflexion de la lumière pour évaluer la topographie du terrain, elles ont révélé que deux séries de séismes ont provoqué des déplacements significatifs des sols : la première remonte à 2,6 millions d'années et la seconde à 132 000 ans. Mais ce qui inquiète les scientifiques est qu'il n'y ait vraisemblablement eu aucun séisme important depuis 12 000 ans.

La pression monte

En effet, puisque la faille accumule "une pression à un rythme de 0,2 à 0,8 millimètre par an", cela pourrait annoncer un gigantesque tremblement de terre à très brève échéance, même du point de vue des êtres humains.

"La faille de Tintina représente donc un risque sismique important, auparavant non reconnu, pour la région", écrivent les scientifiques dans leur publication au sein de la revue spécialisée Geophysical Research Letters. Et d'ajouter : "Si 12 000 ans ou plus se sont écoulés depuis le dernier grand séisme, la faille pourrait en être à un stade avancé d'accumulation de contraintes". Bien que la région soit très faiblement peuplée, les chercheurs insistent pour que de nouvelles études soient effectuées. En effet, les immenses forêts canadiennes pourraient cacher des indices géologiques longtemps ignorés.

"D'autres recherches paléosismiques sont nécessaires pour déterminer les intervalles de récurrence entre les anciens séismes, et si les taux de glissement ont évolué au fil du temps en raison de changements dans le régime tectonique ou de l'ajustement isostatique glaciaire", concluent les géologues.

Fumées, déchets et arythmie: de nouvelles saisons font leur apparition sur Terre

EXIT le célèbre quadriptyque printemps, été, automne, hiver. Selon les chercheurs, de nouvelles saisons font leur apparition et elles sont bien moins charmantes que leurs devancières.

Bien qu'elles varient en longueur et en intensité selon les zones géographiques, les saisons existent partout sur la planète et dans toutes les cultures du monde. Sans surprise, elles y symbolisent le cycle naturel de la vie et de la mort, un éternellement recommencement des choses et la dimension cyclique des comportements des êtres vivants. Mieux encore, elles servent de repères temporels pour les sociétés qui en célèbrent presque toutes le début et la fin. Pourtant, selon une récente étude, des saisons apparaissent et d'autres disparaissent.

Des saisons tellement humaines

Initialement publiés dans la version anglophone de The Conversation et relayés sur le site Live Science, ces travaux identifient deux phénomènes différents : l'apparition de nouvelles saisons créées par l'influence humaine d'une part et la modification, voire la disparition, de saisons d'autre part.

Les nouvelles saisons, qualifiées par les scientifiques d'anthropogéniques (créées par les humains), regroupent les phénomènes récurrents liés aux activités humaines, comme la "haze season", la saison de la brume. Un nom poétique qui désigne pourtant les moments où le ciel de certaines régions est envahi par les fumées des incendies déclenchés pour défricher les forêts et permettre aux agriculteurs de cultiver la terre. Il existe également la "saison des déchets" qui désigne le moment de l'année où les plastiques viennent se déposer sur les côtes balinaises.

Syncopées et arythmiques

Parallèlement à ce phénomène, certaines saisons déjà identifiées, comme celle de la reproduction de certains oiseaux marins du nord de l'Angleterre, disparaissent purement et simplement. D'autres sont simplement "syncopées", c'est-à-dire que les phénomènes qu'elles incluent sont renforcés ou au contraire atténués : les étés sont plus chauds, les hivers sont plus doux et les phénomènes climatiques extrêmes sont plus fréquents et plus aigus.

Ces évolutions ont bien évidemment des conséquences dramatiques sur la faune et la flore. Comme l'expliquent les chercheurs, les phénomènes saisonniers que sont la chute des feuilles, l'arrivée d'animaux migrateurs dans certaines régions ou encore l'hibernation de certaines espèces deviennent alors imprévisibles. Tant et si bien qu'ils ont également forgé le concept de saisons arythmiques, en référence aux dérèglements du rythme cardiaque.

Des conséquences pour les humains

"Les schémas saisonniers changeants désynchronisent les cycles de vie interdépendants des plantes et des animaux, et perturbent les communautés qui en dépendent économiquement, socialement et culturellement", expliquent Felicia Liu, maîtresse de conférence en développement à l'université de York, et Thomas Smith, professeur associé en géographie environnementale à la London School of Economics and Political Science.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N° 10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les céphalées en grappe, plus communément appelées " algies vasculaires de la face ", se traduisent par une douleur de la face unilatérale très intense, insoutenable. Le point sur les symptômes, les causes, le diagnostic et les traitements

BIEN-ÊTRE



Céphalée en grappe : symptômes, cause, une migraine ?

DÉFINITION : qu'appelle-t-on une céphalée en grappe ?
Les céphalées en grappe, ou "céphalées suicidaires", sont des céphalées primaires extrêmement invalidantes. Elles se caractérisent par la répétition de maux de tête douloureux et très intenses, qui surviennent de manière très rapprochée, d'où le terme "en grappe". Cette douleur aiguë est généralement localisée d'un seul côté du visage, le plus souvent au niveau de la tempe ou de l'œil. "Dans le milieu médical, on parle plutôt d'algie vasculaire de la face. Ce mal de tête, qui constitue la maladie en elle-même et ne révèle pas une pathologie sous-jacente, est considéré comme l'une des pires douleurs que le corps humain puisse ressentir. Des études ont montré que la douleur provoquée par l'algie vasculaire de la face était pire que celle d'une fracture ouverte ou d'un accouchement sans péridurale".

Mal de tête (céphalées) : causes, comment le soulager ?
Des milliers de personnes souffrent régulièrement de maux de tête ou céphalées. Plus ou moins intenses, de durée variable, ces douleurs peuvent être très handicapantes au quotidien.

Est-ce différent d'une migraine ?
Les crises des céphalées en grappe se différencient de la migraine en ce sens qu'elles se situent toujours du même côté dans l'immense majorité des cas, alors que la migraine change le plus souvent de côté d'une crise à l'autre. Les crises sont courtes (15 minutes à 3 heures) et se caractérisent par une intensité extrême. "Les céphalées en grappe surviennent une ou plusieurs fois par jour, souvent à horaires fixes, sur des périodes données, essentiellement au printemps et à l'automne. Elles s'arrêtent spontanément quelques semaines plus tard. Plusieurs mois voire plusieurs années peuvent s'écouler avant la prochaine crise. On estime que 80% des formes sont épisodiques et qu'il n'y a pas de rémission dans 20% des cas", développe la neurologue.

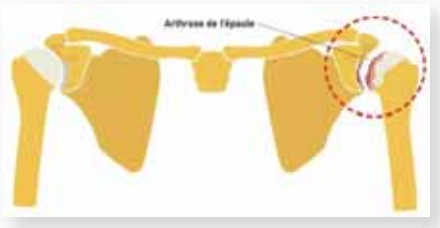
Migraine : que faire pour la soulager ?
La migraine est une pathologie neurologique qui se caractérise par une douleur lancinante, des nausées ou de la fatigue visuelle. Le point sur les symptômes, les différences avec un simple mal de tête, la durée, les meilleurs traitements pour la soulager avec le Dr Antoine Moulonguet, neurologue.

Quels sont les symptômes d'une céphalée en grappe ?
Une céphalée en grappe se traduit par une douleur aiguë de la tempe ou autour de l'œil, d'un seul côté du visage. Cette crise s'accompagne de signes dysautonomiques (paupière qui tombe, œil rouge et larmoyant, congestion ou écoulement nasal). "A ces symptômes s'associe souvent une agitation psychomotrice : le sujet en crise a du mal à rester immobile, il ne trouve pas la bonne position pour apaiser sa douleur", ajoute la spécialiste. 85% des sujets qui souffrent d'une algie vasculaire de la face sont fumeurs

Quelles sont les causes possibles d'une céphalée en grappe ?
Les causes d'une céphalée en grappe restent mal connues. Outre une prédisposition génétique, cette affection serait en lien avec le tabagisme puisque 85% des sujets qui souffrent d'une algie vasculaire de la face sont fumeurs. Les céphalées en grappe sont plus fréquentes chez l'homme que chez la femme et débutent souvent entre 30 et 40 ans.
Comment pose-t-on le diagnostic d'une céphalée en grappe ?
Le diagnostic est clinique. Il repose sur l'interrogatoire du patient car il consulte le plus souvent en dehors des crises. Ce qu'il va décrire est très évocateur, notamment sur la chronologie des crises. Une imagerie cérébrale est réalisée de manière systématique pour s'assurer qu'il n'y a pas une anomalie au niveau du cerveau qui pourrait mimer cette pathologie.

Quel traitement pour soigner une céphalée en grappe ?
Aucun traitement ne permet de guérir complètement la pathologie. Il existe deux médicaments principaux qui sont administrés au moment des crises pour réduire leur durée et leur intensité :
► Le Triptan, une substance antimigraineuse injectable en sous-cutané qui a une action vasoconstrictrice, c'est-à-dire qui va resserrer les vaisseaux sanguins. C'est le traitement de première intention chez les patients qui n'ont pas de problèmes cardiovasculaires.
► L'oxygénothérapie par voie nasale : le patient prend de l'oxygène à fort débit avec un masque haute concentration pendant une durée de 20 à 30 minutes.
En complément, des traitements de fond peuvent être administrés au patient en période de crises pour essayer de réduire leur fréquence.

Arthrose à l'épaule : symptômes, cause, que faire ?



UNE DOULEUR à l'épaule peut être un signe d'arthrose aussi appelée "omarthrose" quand elle touche cette zone du bras. Quels sont ses symptômes ? Quelles solutions pour soigner et soulager les douleurs ? Le sport (dont la musculation) est-il possible ? Réponses
Vous avez des douleurs à l'épaule qui persistent ? Il s'agit peut-être d'arthrose c'est-à-dire d'une usure du cartilage de l'articulation. Une radio confirmera le diagnostic. "La pathologie de la coiffe des tendons est reconnue comme une maladie professionnelle. L'usure de l'articulation due à des facteurs professionnels est plus compliquée à démontrer" indique le Dr Éric Noël. Quels sont les symptômes d'une arthrose à l'épaule ? Quelles sont les causes ? Quelles solutions pour la soigner ?

Définition : c'est quoi l'arthrose de l'épaule ?
"L'arthrose de l'épaule est une usure du cartilage sur les deux faces de l'articulation : la tête de l'humérus et la glène de l'omoplate" indique le Dr Éric Noël, rhumatologue à Lyon. Il existe deux grands types d'arthrose de l'épaule : l'omarthrose centrée et l'omarthrose excentrée qui fait suite à une ancienne rupture de la coiffe des rotateurs (groupes de tendons s'insérant sur la tête de l'humérus). L'arthrose de l'épaule concerne en général des personnes d'au moins 50 ans, et est plus fréquente chez la femme que chez l'homme.

Arthrose : quels sont les symptômes et comment la soulager ?
Caractérisée par une usure prématurée du cartilage de l'articulation, l'arthrose concerne 9 à 10 millions de personnes en France. Aux genoux, aux cervicales, à la hanche ou encore aux doigts, l'arthrose a des symptômes typiques et de nombreux traitements pour soulager ses douleurs.

Quelles sont les causes de l'arthrose à l'épaule ?
L'omarthrose excentrée est "une arthrose qui fait suite à une rupture des tendons de la coiffe des rotateurs" indique le Dr Éric Noël. "Lorsque les tendons sont déchirés, le cartilage s'abîme" explique-t-il. L'omarthrose centrée survient sur des tendons normaux mais avec une usure de l'articulation comme c'est le cas pour l'arthrose d'autres articulations comme le genou ou la cheville. "Cette usure peut être favorisée par des traumatismes (fractures), par des activités qui sollicitent beaucoup l'épaule, un terrain génétique voire une anomalie de l'orientation de l'omoplate qui favorise l'usure précoce du cartilage " décrit le rhumatologue.

Rupture de la coiffe des rotateurs : causes et traitements
La rupture de la coiffe des rotateurs est une rupture d'un ou plusieurs tendons des muscles situés au niveau de l'épaule qui servent à initier le mouvement. Elle peut survenir soit par l'usure des tendons due à des gestes quotidiens répétitifs soit faire suite à un traumatisme. Symptômes et traitements.
Quels sont les symptômes de l'arthrose de l'épaule ?
L'arthrose de l'épaule se signale par des douleurs au niveau de l'articulation, d'abord à l'effort puis de manière constante, y compris la nuit. La force peut être diminuée. "Lorsque l'arthrose est évoluée, l'épaule est moins mobile comme toute articulation avec de l'arthrose

Quels sports en cas d'arthrose de l'épaule ?
"Les sports recommandés ou déconseillés dépendent du type de douleur, de la mobilité de l'épaule et de l'état des tendons " indique le Dr Éric Noël. Lorsque l'épaule est enraidie et/ou les tendons abîmés, les sports nécessitant d'avoir les bras en l'air ou un port de charge sont déconseillés (musculation). Les sports recommandés sont la natation et ceux qui ne mobilisent pas les membres supérieurs : course à pied, marche...

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Bouzaréah
Commune d'EL BIAR
N° : 17 /BM/2026

AVIS d'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 08 /2026
NIF : 410002000016085010O9

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'El Biar, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Travaux d'aménagement des écoles à travers la commune d'El BIAR en quatre (04) lots séparés :**

Lot N°01: - Travaux d'aménagement à l'école Kheir Eddine .
- Travaux d'aménagement à l'école El Maamoune .
- Travaux d'aménagement à l'école 20 Aout 1955 .

Lot N°02: - Travaux d'aménagement à l'école Hacene Foudhala .
- Travaux d'aménagement à l'école El Ghafaria .
- Travaux d'aménagement à l'école Noureddine Adel (EX Jardin Sahel) .

Lot N°03: - Travaux d'aménagement à l'école Said Boukhalfa (EX Birtraria) .
- Travaux d'aménagement d'un mur de cloture à l'école Nassiba malki .
- Travaux d'aménagement à l'école Larbi Kasdi (EX Sidi Yakoub 02) .
- Travaux d'aménagement de deux classes préfabriqués en terrain de sport à l'école Sidi Yakoub 01 .

Lot N°04: - Travaux d'aménagement à l'école Ghazouet Ouhed ANNEXE .
- Travaux d'aménagement à l'école Ghazouet Ouhed MERE .

Les entreprises intéressées par le présent avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigence de capacités minimales , doivent retirer les cahiers des charges auprès du « Bureau des marchés de la Commune » , annexe commune d'El-Biar, Avenue Mustapha Khalef El-Biar , contre le paiement de la somme de Dix milles dinars (10.000,00 DA) non remboursable qui représentent les frais de la reproduction , auprès du Trésorier communal d'El-Biar dont le siège sis à : 03 Rue des écoles El Biar.

• Condition d'éligibilité :

IL s'agit d'un Avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales destiné aux l'entreprises ayant :
- Certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie 03 et plus activité principale Bâtiment en cours de validité.
- un chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années de (2023,2024 et 2025) ≥ 8 000 000,00 DA .
-Réalisé au moins un projet en travaux d'aménagement ou rénovation en bâtiment, justifié par attestation de bonne exécution délivrées par le maitre de l'ouvrage.
-Un ingénieur d'état en génie civil ou master en génie civil justifié par les diplômes ,attestation d'affiliation et déclaration nominative visées par la CNAS en cours validité.
-Au moins un camion 2,5 T et plus justifié par des cartes grises, police assurance, contrôle technique en cours de validité.

NB : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un lot ou l'ensemble des lots lancés par la commune.
Dans le cas ou le soumissionnaire obtient plus d'un (01) lot ,les moyens humains et matériels employées pour chaque lot doivent être différents.

Les Offres doivent être accompagnées des pièces règlementaires suivantes, valides et lisibles .
1-Le dossier de candidature contient :

1) une déclaration de candidature dûment renseignée, datée, signée, cacheté ;
2) une déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée, cachetée;
3) Lettre d'engagement de délai dûment renseignée, datée, signée, cachetée;
4) le statut pour les sociétés (SARL, EURL, SPA, SNC);
5) les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
6) Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

- **Capacités professionnelles**: Certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie **03**et plus activité principale **Bâtiment** en cours de validité

- **Capacités financières** : - les bilans des trois dernières années 2023,2024 ,2025 visés par les services des impôts.
- Les références bancaires (attestation de solvabilité et RIB).

- **Capacités techniques**:

- **Moyens humains**; à mettre en œuvre dans le cadre du présent projet (avec justifications de diplômes d'état ,attestation d'affiliation et déclaration nominative visées par la CNAS ou CASNOS en cours validité.
- **Moyens Matériels** à mettre en œuvre dans le cadre du présent projet (avec copies de cartes grises, polices d'assurances en cours de validité, factures d'achat et contrat notarié en cas de location de matériel ou contrat de leasing ,pv de constat de materiel.
- **Références professionnel**; justifiés par les attestations de bonne exécution en travaux d'aménagement ou rénovation en Bâtiment délivrée par les maitres d'ouvrages.

2-L'offre technique contient :
-Une déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, signée ,cachetée;
-le présent cahier des charges revêtu , en sa dernière page ,du cachet et signature du soumissionnaire et portant la mention manuscrite « lu et accepté » avec toutes les pages paraphées.
-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif sous peine de rejet;
-Procès-verbal de visite du site joint dans le cahier des charges, dument signé par le soumissionnaire et le service contractant, sous peine de rejet ;

3- L'offre financière contient :
- La lettre de soumission dûment renseignée, datée, signée, cachetée;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie, signée, datée et cachetée ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie, signée, datée et cachetée ;

Les offres doivent être accompagnées par le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière selon l'article 13 du cahier des charges.

• L'offre doit être déposé sous triple pli fermés, sous forme de pli de candidature, pli technique et pli financière séparés à l'intérieur de la même offre, l'enveloppe extérieure doit être anonyme portant la mention suivante :

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES
N°.08./2026
Travaux d'aménagement des écoles à travers la commune d'El BIAR en quatre (04) lots séparés .

- La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10)** jours à partir de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les Quotidiens Nationaux par voie de presse écrite et de presse électronique agrées.
- La durée de validité des offres est pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.
- Les offres doivent être déposées au « Bureau des marchés de la Commune » ,Annexe Commune D'El BIAR,10 rue Amar Haddad Ex RN 36 El Biar Alger à la date qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres de (08 h 30) à (13h00).
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis techniques et financières se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à (13h :00) au 10 rue Amar Haddad Ex RN 36 El Biar (Salle des réunions), les soumissionnaires sont invités à assister à la séance.

Le Jeune Indépendant **du 26/10/2026 / ANEP 2616035563**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTERE D'HABITAT DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

وزارة السكن، العمران ، المدينة والتهيئة العمرانية
ولاية معسكر
مديرية التجهيزات العمومية
مصلحة الصفقات العمومية

REF N° : 2991/DEP/SMP/2026
مرجع رقم:...../م.ت.ع/م.ص.ع/2026

LISTE DES BUREAUX D'ÉTUDES PRESELECTIONNES
(Numéro d'Identification Fiscale : 186290101477122)

La direction des équipements publics de la wilaya de Mascara sise à la novelle cité administrative zhun 12 Mascara, Informe l'ensemble des bureaux d'études ayant participés au concours National d'architecture restreint N° **53/2026** lance dans le quotidien national en langue arabe «**la jeunesse indépendance** » en langue française en date du : **06/09/2026** et «**الجمهورية**» en langue arabe en date du : **06/09/2026** ,ayant objet la sélection d'un bureau d'études pour : « ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN D'UN LYCÉE 800/200R À ZELAMTA CENTRE COMMUNE DE ZELAMTA

Qu'à l'issue de l'évaluation des dossiers de candidature, la liste des bureaux d'études présélectionnés est arrêtée comme suit :

N° de l'offre	Nom du bureau d'étude
02	BET MEGHLAOUI RAOUF
05	BET EL OMRAN GERANT AMRI ZOHIR
07	BET MEKRANFAR TOUATI
09	BET BEAU GHEZAL EI.HCHEMI
11	BET BOUDOUANI ISMAIL

Les autres candidats sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de la direction des équipements publics dans un délai de trois (03) jours de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs dossiers de candidatures.

Cet avis est considéré comme une invitation aux bureaux d'études présélectionnés de se rapprocher de direction des équipements publics pour retirer leur lettre d'invitation relative à la deuxième phase du concours lancé qui débutera à compter de la première publication du présent avis pour une durée de **Dix (10) jours.**

Le Jeune Indépendant **du 26/10/2026 / ANEP 2631015323**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA
DAÏRA D'AIN SEFRA
COMMUNE DE TIOUT
N° :07/2026
***AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES* MINIMAL**

Le président de l'APC de TIOUT lance un appel d'offres national restreint pour la réalisation de projet suivant :

Operation: **Suivi technique, contrôle de laboratoire et Revêtement de la Route reliant cc N °03 P K 09+500 (TASSLEH) - LEHSSI -sur 07 KM à TIOUT-REVAETEMENT-**

I)OFFRE TECHNIQUE :
1- La déclaration à souscrire.
2- Copie de registres de commerce CNRC.
3- Déclaration de probité.
4- Extrait de rôle original ou copie légalise par les services de l'impôt.
5- Code fiscal + C20Année **2026**.
6- Qualification professionnelle principale **Travaux Publics Cinq (05) et plus**
7-Attestation situation CNAS.
8-Attestation situation CASNOS.
09- Attestation situation CACOBATH.
10- Reçu de paiement de **5.000.00DA**.
11- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux délivré par la CNRC pour les entreprises soumissionnaires régies en SPA-EURL-SARL-SNC- et les SCS précisant le dépôt légale des comptes sociaux

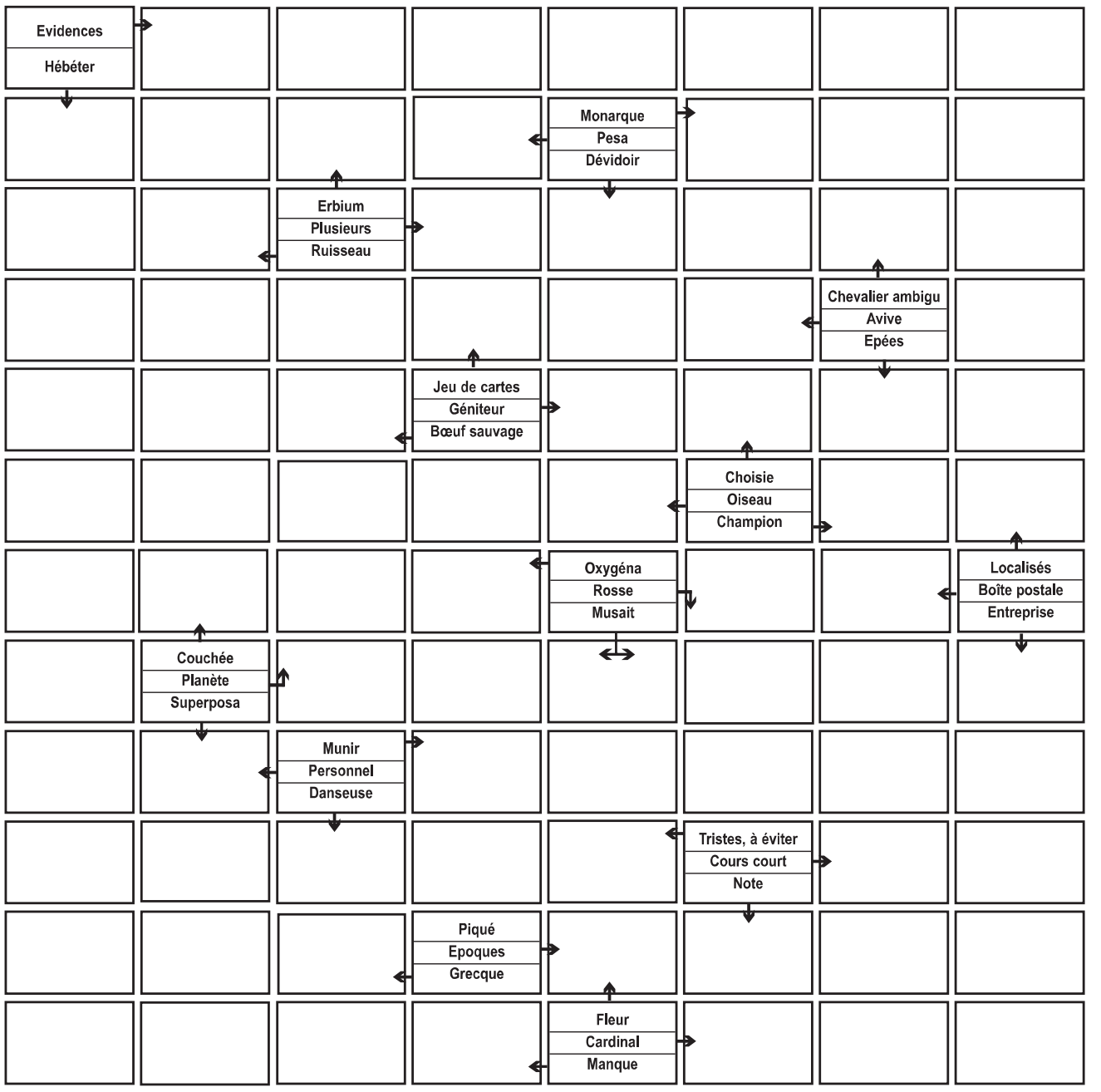
II)OFFRE FINANCIÈRE :
- La soumission .
- Le bordereau des prix unitaire.
-Devis quantitatif et estimatif avec délai de la soumission.

III)DOSSIER DE CANDIDATURE :
- Une déclaration de candidature.
- Capacités professionnelles, Capacités financières….

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de l'avis de consultation.
Le dépôt de soumissions doit être opéré auprès du secrétariat du président de L'APC de la commune de TIOUT
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° l'objet de l'appel d'offres ».
Les entreprises peuvent consulter ou retirer les dossiers techniques afférents à la réalisation du projet tous les jours ouvrables à la : COMMUNE DE TIOUT
Le délai de validité des offres est de quatre vingt Dix (90) jours.
L'ouverture des plis aura lieu en présence des soumissionnaires qui le souhaitent le dernier jour de la clôture des offres au siège l'APC de Tiout à **14 heures**.

Le Jeune Indépendant **du 26/10/2026 / ANEP 2631015363**

Mots fléchés n° 1424



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1423

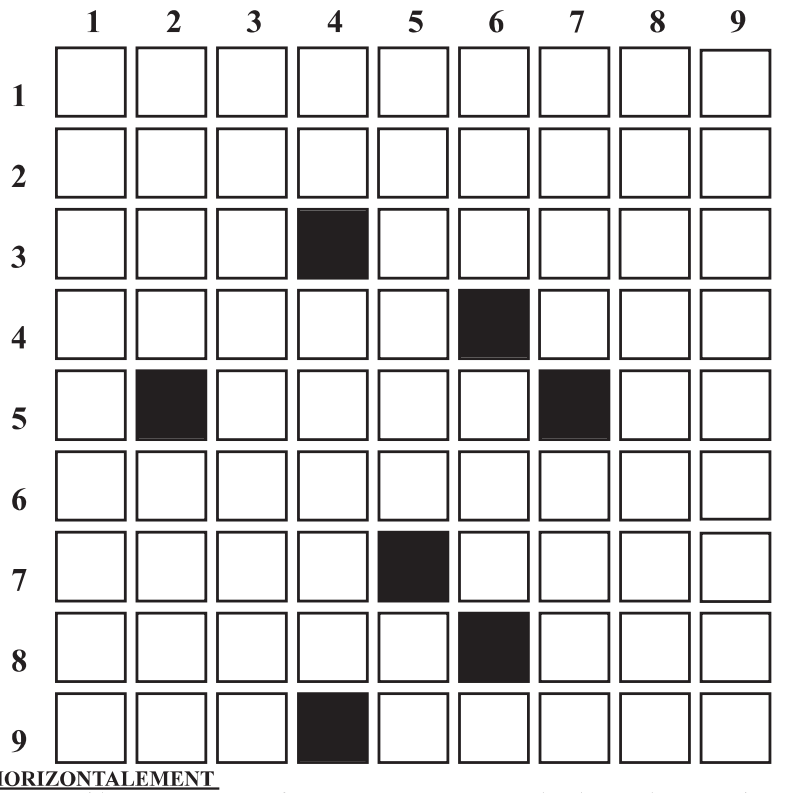
Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR
OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V
I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE
SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

Mots croisés 9/9 n° 1424



HORIZONTALEMENT

1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT

1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1423

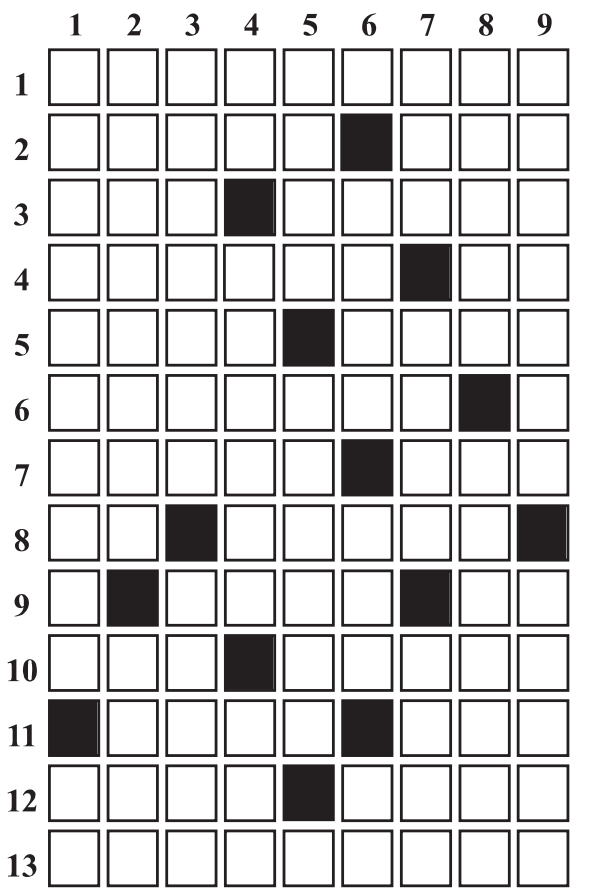
HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT

1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION N° 1423

HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE
ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT

ABSENCES -
ABBE
NAPPA - HAVRE - D
TRAINE - FORA-
GE
IO - CANCALE -
AN
MUTE - FOR -
TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA -
AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE -
EUS

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6



Solutions

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة الجزائر1 – بن يوسف بن خدة-

كلية العلوم الإسلامية

اعلان عن مسابقة توظيف على أساس الشهادات للالتحاق

بسلك: الأساتذة المساعدين، رتبة: أستاذ مساعد

تعلن كلية العلوم الإسلامية بجامعة الجزائر1، عن مسابقة توظيف على أساس الشهادات لسنة 2026 **للالتحاق** بسلك: الأساتذة المساعدين، رتبة: أستاذ مساعد وذلك وفقا للشعب والتخصصات المبينة في الجدول الملحق بهذا الإعلان.

يودع ملف الترشح حصريا عبر الأرضية الرقمية "بروغرس" وفقا للرابط الإلكتروني التالي:

https://progres.mesrs.dz/webrecrutement

يجب أن تحتوي ملفات الترشح للتوظيف/أو المسابقة على أساس الشهادات للالتحاق برتبة: أستاذ مساعد على الوثائق التالية:

*طلب خطي.

*نسخة (1) من بطاقة التعريف الوطنية.

*نسخة (1) من المؤهل أو الشهادة المطلوبة.

*استمارة معلومات يتم ملؤها من طرف المترشح و تودع عبر الأرضية الرقمية، "بروغرس" (تحمل من موقع الواب للمديرية العامة للوظيفة العمومية والإصلاح الإداري: www.dgfp.gov.dz

*نسخة من الوثائق التي تثبت الأعمال العلمية المنجزة من طرف المترشح في مجال شعبته وتخصصه قبل او بعد الحصول على الشهادة المطلوبة (نسخة من المقالات العلمية والمداخلات ونسخة من صفحة الكتاب العلمي التي تحمل الرقم الدولي المعياري للكتاب (ردمك) عند الاقتضاء.

*نسخة من الوثائق التي تثبت الأعمال العلمية المنجزة من طرف المترشح في مجال شعبته وتخصصه قبل او بعد الحصول على الشهادة المطلوبة (نسخة من المقالات العلمية والمداخلات ونسخة من صفحة الكتاب العلمي التي تحمل الرقم الدولي المعياري للكتاب (ردمك) عند الاقتضاء.

*شهادات العمل التي تثبت الخبرة المهنية المتحصل عليها من طرف المترشح في مجال التدريس بمؤسسات التعليم العالي (وفق النموذج المجدد، يتم تحميله من موقع الويب

*شهادات العمل التي تثبت الخبرة المهنية المتحصل عليها من طرف المترشح في مجال التدريس بعد الحصول على الشهادة المطلوبة، في المؤسسات التابعة للقطاعات النشاط الأخرى، مرفقة بشهادة انتساب مسلمة من طرف هيئة الضمان الاجتماعي المعنية عند الاقتضاء.

*شهادات العمل التي تثبت الخبرة المهنية المتحصل عليها من طرف المترشح بعد الحصول على الشهادة المطلوبة بعنوان شغل مناصب التأطير على مستوى المؤسسات والإدارات العمومية أو المؤسسات والهيئات العمومية والخاصة مرفقة بشهادة انتساب مسلمة من طرف هيئة الضمان الاجتماعي المعنية عند الاقتضاء.

يجب على المترشحين المقبولين نهائيا في التوظيف أو المسابقة على أساس الشهادات قبل التعيين في رتبة: أستاذ مساعد إتمام ملفات الترشح بمجموع الوثائق التالية:

*نسخة (1) من شهادة إثبات وضعية المترشح تجاه الخدمة الوطنية.

*شهادة الإقامة(1)

*شهادة الميلاد(1)

*شهادتان (2) طبيتان (الطب العام وشهادة طب الأمراض الصدرية مسلمة من طرف طبيب مختص تثبتان أهلية المترشح لشغل المنصب المطلوب) .

*صورتان (2) شمسيتان.

*شهادة عائلية بالنسبة للمترشحين المتزوجين.

*نسخة (1) من بطاقة تثبت إعاقة المترشح عند الاقتضاء

- يحدد أجل التسجيلات للتوظيف أو المسابقة على أساس الشهادات عبر الأرضية الرقمية "بروغرس" بخمسة عشرة يوما (15) عمل ابتداء من تاريخ صدور من تاريخ أول إشهار في الصحافة المكتوبة.

- يؤدي غياب المترشح عن حضور المقابلة مع لجنة الانتقاء في التاريخ والتوقيت المحددين ضمن الاستدعاء إلى إقصائه من التوظيف أو المسابقة على أساس الشهادات.

- يمكن لكل مترشح الاطلاع على نتائج ملف ترشحه في التوظيف أو المسابقة على أساس الشهادات للالتحاق برتبة: أستاذ مساعد عبر الأرضية الرقمية "بروغرس" باستعمال حسابه الالكتروني، وذلك بعد الإعلان عنها من طرف المؤسسة الجامعية المعنية.

ملحق إعلان عن مسابقة التوظيف على أساس الشهادات

للالتحاق بسلك الأساتذة المساعدين رتبة: أستاذ مساعد

المؤسسة الجامعية	الشعب	التخصصات المطلوبة في كل شعبة حسب الأولويات	الأولوية	عدد المناصب المالية المفتوحة	مكان التعيين	شروط الترشح للتوظيف
كلية العلوم الإسلامية بجامعة الجزائر1 سيدي يوسف بن خدة-	أصول الدين	الحديث وعلومه/ علوم الحديث	1	03	كلية العلوم الإسلامية بجامعة الجزائر1	عن طريق المسابقة على أساس الشهادة للمترشحين الحائزين على شهادة دكتوراه دولة، دكتوراه علوم، دكتوراه أو شهادة معترف بمعادلتها
		كتاب وسنة	2			
		التفسير وعلوم القرآن	3			
	الإعلام الآلي	جميع التخصصات	1	02		
	اللغة العربية والحضارة الإسلامية	الحضارة الإسلامية	1	01		

ملاحظة هامة:

1- على المترشح إيداع استمارة معلومات واحدة ومملوءة بكل عناية ودقة وشاملة لكل المستندات المودعة في الأرضية.

2- على المترشح استخدام حساب واحد شامل لكافة المعلومات والمعطيات المطلوبة.

Le Jeune Indépendant **du 26/10/2026 / ANEP 2616034953**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire.
ديوان الترقية و التسيير العقاري ولاية عين تموشنت
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

NIF : 097846019044907-01

Relance du 2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°28 /D.M.O/ OPGI /2026

Vu l'infructuosité du 1er Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°25/DMO/OPGI/2026 paru dans les quotidiens nationaux « الجمهورية » en date du 18/10/2026 et « La Nation Arabe » en date du 18/10/2026

L'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de AIN TEMOUCHENT, dont le siège social est au boulevard, Mohamed Boudiaf wilaya d' Ain Temouchent, relance du 2 ème avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **La réalisation des travaux du reste à réaliser des logements et VRD des 50/600 logements publics locatifs à Terga Wilaya de Ain Temouchent, Programme 2024.**

Seules les soumissionnaires qui répondent aux critères sous cités :

Capacités professionnels : certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité activité principale travaux de bâtiment catégorie : **Trois (03) ou plus.**

- **Capacités techniques :**
- ***Moyens humains:*** **Un architecte ou un ingénieur ou un master en génie civil ou un technicien supérieur ou plus en bâtiment, TP, hydraulique, VRD.**

N.B : Le personnel affecté au projet doit être justifie par diplôme, attestation d'affiliation CNAS valide le jour d'ouverture ou contrat ANEM valides le jour de l'ouverture, ou état nominatif CNAS de l'année en cours déposé et visé auprès des services compétents.

Les références professionnelles: ayant réalisé au moins l'un des projets suivants :

- Travaux de même nature (réalisation en TCE) **d'un projet de 10 logements ou plus d'un seul tenant.**
- Travaux de même nature (réalisation ou achèvement en TCE) **d'un cumul des projets de 30 logements.**
- Ouvrage d'équipement public de classification **8 et plus ou deux (02) classifications A.**

NB: Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrages publics.

Capacités financière : Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire moyen égal ou supérieur à **11 000 000.00 DA** justifiés par les **bilans fiscaux et références bancaires (chiffre d'affaire moyen des trois (03) dernières années** ou **CA)** visés par la direction des impôts.

Les entreprises intéressées peuvent soumissionner, et retirés le cahier des charges auprès de la direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de AIN TEMOUCHENT contre paiement des frais de reproduction fixés à **3.000,00 DA** non remboursables.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article **11** pages: **20 et 21** des instructions

Aux soumissionnaires du cahier des charges.

Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exige par le cahier Des charges, doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre Financière (présentées dans trois (03) enveloppes distinctes):

-une enveloppe contenant « dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans Cahiers des charges.

-une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans Cahiers des charges.

-une enveloppe contenant « l'offre financière» comprenant les pièces requise par le cahier des charges.

Ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetées et anonyme, comportant la mention

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » à l'adresse suivante

A MADAME

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'OFFICE DE PROMOTTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE AIN TEMOUCHENT

« Soumission à ne pas ouvrir »

Relance du 2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°28 /D.M.O/ OPGI /2026

Projet : La réalisation des travaux du reste à réaliser des logements et VRD des 50/600 logements publics locatifs à Terga Wilaya de Ain Temouchent, Programme 2024.

La date de dépôt des offres est fixée **le quinzième (15 ème)** jour avant **12 h00 à** Compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14 heures, les soumissionnaires sont **invités assister.**

Si la date de dépôt est d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end, celle-ci **est reportée au jour** ouvrable suivant aux mêmes horaires.

La durée de validité des offres est **105** jours.

Le Jeune Indépendant **du 26/10/2026 / ANEP 2631015358**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

مديرية التربية لولاية الجزائر غرب

DIRRCTION DE L EDUCATIO ALGER-OUEST

مصلحة الدراسة و الامتحانات

SERVIC DE SCOLARITE ET DES EXAMENS

N : 00/ D E A O/ S S E /26

AVIS 2026

La direction de l'éducation de la wilaya d'Alger-ouest organise un concours sur épreuves pour l'accès aux grades suivants:- Administrateur

La période des inscriptions : 15 jours à compter de la date de la publication de cette annonce dans le journal

Les dossiers seront déposés auprès du: CEM IBEN – Cheraga-

Grade	Nombre de postes	Diplômes exiges
Administrateur	01	Les candidats titulaire d'une licence de l'enseignement supérieur ou d'un diplôme équivalent dans les spécialités suivantes : sciences juridiques et administratives ou droits. Media et communication.demographie.journalisme et media .économie .finance .commerce. gestion. Politiques et relations internationales. Sociologie à l'exception de la sociologie de l'éducation. Spécialité travail et organisation ou gestion du stress du travail psychologie social ou sciences islamiques dans la charia et le droit

Dossier exigé :

Le dossier de candidature comprend les documents suivants :

- Fiche de renseignement model N 01 remplie par le candidat à retirer du site électronique :

www.dgfp.gov.dz أو www.concours-fonction-publique.gov.dz

-Demande manuscrite de participation au concours avec l'adresse et le numéro de téléphone

- Acte de naissance

-Copie de qualification scientifique ou du diplôme exigé dans la spécialité accompagnée du relevé de notes du parcours de la formation

- Copie conforme de la carte d'identité nationale

-Carte de résidence pour les les départements suivant ; Cheraga.Bir Mourad Rais, Bir Touta, Draria .Zeralda , Sidi Abdellah + 02 photos d'identité.

-Deux certificats médicaux, médecine générale et phtisiologie

-Situation vis-à-vis du service national

- Les frais d'inscription 200 DA seront déposes au niveau du CEM Rabeh Medas (Ex cité Mouline Douira

* N.B. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération

Le Jeune Indépendant **du 26/10/2026 / ANEP 2616035680**











télévision

PROGRAMME DU JOUR

- 21h00 Cat's Eyes — Saison 2 — TF1
- 21h00 La Terre et le Sang — 2
- 22h50 L'amour est dans le pré — M6
- 21h00 Apollo Has Fallen — Saison 2, épisode 8 — CANAL+
- 21h25 Maman, j'ai encore raté l'avion — W9
- 20h55 Les Fils de l'homme — CINE+ FRISSON
- 21h05 Kaamelott — 6ter
- 21h00 Rebuilding — CINE+ PREMIER
- 21h00 La Rochelle / Bordeaux-Bègles — CANAL+ SPORT
- 21h00 Cours après moi que je t'attrape — CINE+ CINEMA
- 20h50 La Prophétie de l'horloge — CANAL+ FAMILY
- 21h25 Super Mario Bros, le film — TMC

21h00 la chaine ACTION



Film d'aventures

L'Île aux pirates

Une pirate hérite d'une partie d'une carte au trésor et part à la recherche du butin.À 22h51 : Les Rois du désert, film de guerre sur quatre soldats américains à la recherche d'un trésor en Irak

22h48

Les Rois du désert

À la fin de la guerre du Golfe, quatre soldats américains partent à la recherche d'un trésor caché en Irak. Leur expédition les entraîne dans une aventure risquée.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:10 | 12:13 | 15:15 | 17:39 | 19:01 | 05:14 | 12:18 | 15:20 | 17:44 | 19:05 | 05:28 | 12:32 | 15:35 | 17:59 | 19:20 | 05:18 | 12:23 | 15:31 | 17:55 | 19:12 | 05:35 | 12:39 | 15:41 | 18:05 | 19:26 | 05:40 | 12:43 | 15:46 | 18:10 | 19:31 | 05:43 | 12:47 | 15:50 | 18:14 | 19:35 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8626 — LUNDI 26 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	16°
Oran	24°	14°
Constantine	22°	9°
Ouargla	26°	14°

HADJ 2027

L'ONPO mise sur la qualité des prestations

Prise en charge du sacrifice rituel, extension du réseau des agences agréées et amélioration de l'encadrement, ce sont les principales nouveautés qu'a dévoilées le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Tahar Braik, pour la saison du hadj 2027, tout en appelant les futurs pèlerins à régler les frais avant le 29 octobre.

Parmi les nouveautés pour le hadj 2027, Braik a annoncé que « le sacrifice rituel des pèlerins concernés sera pris en charge cette saison ». Soulignant que « nous cherchons toujours à proposer ce qu'il y a de meilleur et de plus adapté à nos pèlerins » lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale

Il a également assuré que l'Office entend poursuivre ses efforts sur les autres prestations, notamment l'hébergement, la restauration et le transport. Précisant qu'à la Mecque, les pèlerins seront logés dans la zone centrale, dans des bâtiments sélectionnés selon leur proximité et la qualité des services proposés. Les cuisines chargées de préparer les repas sont, quant à elles, astreintes à respecter les règles sanitaires tout en tenant compte des habitudes alimentaires algériennes. Le regroupement des pèlerins en groupes constitue une autre mesure destinée à faciliter leur suivi et leur encadrement pendant le séjour.

Le DG de l'ONPO a également précisé que le nombre d'agences habilitées à organiser le pèlerinage passe à 55, soit cinq de plus que lors de la précédente saison. La finalité essentielle de l'augmentation du nombre d'agences est de revenir au principe de leur participation à l'organisation du hadj et de proposer des services supplémentaires et diversifiés, a expliqué Tahar Braik.



Les nouvoutés de l'ONPO.

L'élargissement du réseau s'accompagne du maintien du contrôle de l'ONPO sur les opérateurs et les prestations fournies.

La formation des encadreurs constitue, elle aussi, un volet important des préparatifs. Dix membres de la délégation algérienne participeront aux activités prévues en marge du Congrès et de l'Exposition du hadj en Arabie saoudite, du 8 au 11 novembre. Ils seront ensuite chargés de transmettre les connaissances acquises aux autres membres des équipes d'encadrement.

Un accord doit par ailleurs être conclu avec la partie saoudienne pour fixer les droits et les obligations de chaque partie. Les préparatifs comprennent aussi la contractualisation avec les prestataires de services. Au total, 71 contrats ont été conclus en prévision de la prochaine saison. Par ailleurs, il a déclaré que le secteur de la omra compte désormais 650 agences agréées, parmi lesquelles 69 nouvelles agences et 317 agences sous-traitantes. L'opération d'agrément s'est déroulée du 14 avril au 30 juillet. Braik a rappelé l'importance du suivi des opérateurs et de la coordination entre les différents intervenants.

Le contrôle des prestations demeure indispensable pour accompagner l'activité et veiller au respect des règles encadrant les voyages de la omra.

Le responsable a également évoqué la visite en Algérie du ministre saoudien du Hadj et de la omra, Tawfiq Al-Rabiah, les 3 et 4 février derniers, dans le cadre des échanges entre les deux pays sur l'organisation du pèlerinage et les services destinés aux fidèles.

82 MILLIONS DE CENTIMES À RÉGLER AVANT LE 29 OCTOBRE

Les frais du hadj ont été maintenus à 82 millions de centimes, après l'intervention du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Une hausse d'environ sept millions de centimes avait été envisagée, avant la décision présidentielle de préserver le montant appliqué aux pèlerins. Le paiement a commencé le 1er octobre. Au moment de l'entretien, le taux de règlement atteignait 69 %, alors que la date limite du 29 octobre approchait. Les opérations peuvent être effectuées en ligne via le portail national du hadj, au moyen de la carte Edahabia ou d'une carte interbancaire CIB. Des terminaux de paiement sont également disponibles dans les agences bancaires. « Le délai est impératif », a rappelé le directeur général de l'ONPO, appelant les pèlerins qui n'ont pas encore réglé les frais à accomplir la démarche sans attendre les derniers jours. L'utilisation du portail électronique a enregistré des résultats positifs, tant par le nombre de personnes qui y ont eu recours que par leur adhésion aux procédures mises en place. Le responsable a attribué cette évolution aux campagnes de sensibilisation menées auprès des futurs pèlerins pour les encourager à utiliser la plateforme numérique de l'Office.

Sihem Bounabi

INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS

Le ministère exige la mise en service des unités de prévention

LA PRÉVENTION des infections associées aux soins demeure confrontée à des insuffisances dans plusieurs établissements sanitaires du pays. Dans une note de rappel, le ministère de la Santé appelle les structures publiques et privées à rendre pleinement opérationnelles les unités de prévention et de contrôle des infections (UPCI), en exigeant la désignation de responsables qualifiés, la mobilisation des moyens nécessaires et un suivi régulier de leurs activités.

Cette intervention fait suite au constat d'une application insuffisante des directives ministérielles dans plusieurs wilayas. Les retards concernent aussi bien l'installation effective des unités que la désignation de leurs responsables et la mise à disposition des ressources humaines, matérielles et logistiques indispensables à leur fonctionnement. Plus qu'une exigence réglementaire, la mise en œuvre de ce dispositif répond à un impératif d'ordre sanitaire.

Les infections contractées en milieu hospitalier représentent une menace réelle pour la santé publique et dégradent directement la prise en charge des malades. C'est pourquoi la tutelle remet la responsabilité individuelle et collective des soignants ainsi que des gestionnaires au cœur du débat.

Dans sa note, datée du 20 octobre, le ministère demande aux responsables des établissements concernés de prendre, sans délai, les mesures nécessaires à la mise en service effective des UPCI.

Les chefs de ces unités doivent être officiellement désignés parmi les personnes ayant suivi la formation organisée par le département de la Santé en juin 2026. Leur fonctionnement suppose également la disponibilité de moyens humains et matériels adaptés, ainsi que l'élaboration d'un plan d'action couvrant la surveillance des infections, les mesures de prévention, la formation des personnels et l'évaluation des pratiques professionnelles. L'objectif est de faire de ces unités des structures réellement opérationnelles, capables d'intervenir dans la durée, plutôt que de simples entités inscrites dans l'organigramme des établissements. La désignation d'un responsable et l'installation administrative ne sauraient, à elles seules, garantir l'efficacité du dispositif.

C'est pourquoi les UPCI sont appelées à jouer un rôle central dans la surveillance du risque infectieux et l'accompagnement des équipes soignantes. Elles doivent contribuer à l'application des mesures préventives et à l'amélioration des pratiques au sein des structures sanitaires.

Lynda Louifi

CANCER DU SEIN

Une campagne de dépistage à l'EHU d'Oran

L'ÉTABLISSEMENT hospitalo-universitaire (EHU) du 1er Novembre 1954 d'Oran organisera, les 26 et 27 octobre 2026, une campagne de dépistage et de sensibilisation au cancer du sein, dans le cadre d'Octobre Rose. Cette initiative vise à informer les femmes sur les facteurs de risque de cette maladie, l'importance du dépistage précoce et les possibilités de prise en charge, avec la mobilisation de plusieurs spécialités médicales et la réalisation d'examens selon les besoins évalués par les praticiens.

Prévue sur l'esplanade située en face du service des urgences médico-chirurgicales de l'établissement, cette opération s'inscrit dans le cadre des actions de proximité visant à renforcer l'information sanitaire et à encourager les femmes à accorder une attention particulière à leur santé. Elle permettra notamment de mettre en lumière les principaux facteurs de risque associés au cancer du sein, tout en rappelant les signes qui doivent inciter à consulter et l'importance d'un suivi médical régulier.

Pour assurer le bon déroulement de cette initiative, plusieurs spécialités médicales seront mobilisées, notamment l'épidémiologie et la médecine préventive, la gynécologie-obstétrique, l'oncologie médicale et la chimiothérapie, l'imagerie médicale, ainsi que les services d'anatomie et d'anatomopathologie. Cette approche pluridisciplinaire permettra d'apporter aux participantes des informations complémentaires sur les différentes étapes du parcours de soins, depuis l'évaluation médicale jusqu'aux examens nécessaires à l'établissement d'un diagnostic. Le programme prévoit également des examens médicaux et des explorations par imagerie au profit des femmes dont la situation le nécessite, sur la base de l'évaluation des professionnels de santé. Ce dispositif doit ainsi permettre d'orienter les participantes vers les examens appropriés et de mieux les informer sur les démarches à suivre en cas de suspicion ou de besoin d'investigations complémentaires. À travers cette initiative, l'EHU du 1er Novembre 1954 d'Oran entend renforcer la sensibilisation à l'importance du dépistage précoce et encourager les femmes à bénéficier des services médicaux mis à leur disposition. L'établissement invite ainsi toutes les femmes à prendre part à cette campagne afin de s'informer sur les facteurs de risque, les moyens de détection et les différentes possibilités de prise en charge. Cette action rappelle que le dépistage précoce constitue un élément essentiel dans la lutte contre le cancer du sein, dans la mesure où il favorise la détection de la maladie à un stade précoce et permet d'engager rapidement les démarches médicales nécessaires, améliorant ainsi les chances de succès du traitement.

D'Oran, Brahim Mazi